

L'ŒIL DE LA POLICE



Publication nationale

La Fin d'un Satyre

Hebdomadaire



Un misérable, coupable d'un de ces crimes odieux contre l'enfance qui se commettent de nos jours presque quotidiennement, a enfin expié son forfait. L'exécution a eu lieu à Saint-Brieuc. Voici dans quelles circonstances il avait commis son crime : C'était
(Lire la suite page 2).

Un cambrioleur tué



Pendant la nuit la femme du régisseur d'un château près d'Amiens, se trouvait au premier étage, quand elle entendit un bruit insolite dans la cuisine. Elle se mit à la fenêtre et vit un rôdeur.

Le mari et le fils, prévenus descendirent avec elle ; arrivés au bas de l'escalier, ils entendirent un nouveau bruit qu'ils prirent pour une détonation.

Le fils remonta dans l'appartement et s'arma d'un fusil ; puis il ouvrit la porte de la cuisine. A peine était-elle entre-bâillée, qu'un inconnu s'élançait sur lui en brandissant un bâton. Le jeune homme fit feu et le coup atteignit à l'épaule droite le malfaiteur qui tomba mort.

La fin d'un Satyre

(Suite)

le vendredi 18 août. Le soir était tombé. Mme Derrieu, ménagère à Bégard, avait envoyé, le matin, sa fille Jeanne, âgée de quatorze ans, porter des œufs et du beurre au marché. La fillette ne revenait plus. Inquiète, la mère se mit à sa recherche et, tard dans la soirée, elle trouva le cadavre de son enfant dans un champ solitaire, voisin du village de Botlézan.

Un docteur, appelé aussitôt, constata que la pauvre petite avait été étranglée et odieusement souillée.

Les soupçons se portèrent aussitôt sur Alphonse Boursier, manœuvre, âgé de vingt-deux ans, qui, dans la journée, avait été vu avec celle qui allait devenir sa victime. Il fut arrêté près de Saint-Brieuc. Tout d'abord il nia ; mais, en présence du corps de la fillette, il finit par avouer.

Depuis quelque temps, Boursier comptait sur sa grâce. Il marqua cependant un peu d'inquiétude durant la dernière semaine de l'année ; depuis lors il se montrait plus confiant que jamais en la clémence présidentielle.

— Si je passe le jour de l'An, disait-il, il y aura du bon. La grâce fut cependant rejetée.

De sévères mesures d'ordre avaient été prises. Toutes les rues aboutissant à la place de la Prison étaient barrées.

A 6 h. 15, le procureur de la République entra dans la cellule du condamné et l'informa que son pourvoi était rejeté. Boursier répondit : « C'est bien ! Mais je tiens à vous dire que je suis innocent ! »

Le condamné a été admirable de courage. Il assista à la messe, se confessa et communia.

Il demanda ensuite au procureur de la République de bien vouloir faire parvenir

Prochainement

L'ŒIL DE LA POLICE

COMMENCERA LA PUBLICATION DE

Le Mystère du Viaduc

PAR

Michel NOUR

C'est là un roman essentiellement policier où deux détectives amateurs, résolus à réhabiliter un de leurs camarades, victimes des agissements d'une bande de misérables, se lancent dans cette vie d'aventures périlleuses, à la poursuite des criminels. Cette intrigue intensément dramatique est doublée d'une charmante histoire d'amour.

En un mot, l'ouvrage de MICHEL NOUR contient tous les éléments de succès.

son portrait à sa sœur, et, à sa mère, quelques vers de sa composition, par lesquels il proteste de son innocence.

Il fit sans aide et sans secours le trajet dans la cour de la prison.

Arrivé devant la guillotine, il s'est écrié : « Tiens ! il y a pas mal de monde ! »

Il a embrassé le crucifix et ensuite l'aumônier. Puis on le poussa sur la bascule.

Le condamné ne poussa pas un cri et, à sept heures vingt, justice était faite.

Aucun incident n'a marqué cette exécution. Le corps du condamné a été conduit immédiatement au cimetière.

Voleurs de crânes

Le vol du crâne du prince Karageorgevitch rappelle une histoire macabre analogue : celle du crâne de Haydn.

Après sa mort, le corps du compositeur avait été réclamé par le prince Esterhazy pour être enterré dans le caveau de sa famille, mais lorsqu'on ouvrit le cercueil, on constata que le cadavre n'avait plus de tête.

La police ouvrit une enquête et découvrit le coupable, un collectionneur de crânes nommé Jean Peter, disciple du phrénologue Gall. Il avait soudoyé un fossoyeur. Mais un jour, ce Peter tomba dans la misère et vendit ses crânes à des amis. Celui d'Haydn échut à un nommé Rosenbaum. On enquéta chez Rosenbaum, qui trompa la police en lui remettant un crâne de jeune homme. Quant au vrai crâne d'Haydn, Rosenbaum l'avait caché.

Ce n'est qu'à sa mort qu'il le rendit à Peter à la condition expresse que celui-ci le remettrait au Conservatoire de Vienne. Peter n'en fit rien ; il remit le crâne à un anatomiste viennois, et c'est par l'intermédiaire de celui-ci que la tête d'Haydn parvint aux archives du Conservatoire.

Un curieux cas de divorce

Le tribunal de Los Angeles, en Californie, a été saisi d'une cause bizarre.

Une négociante, très connue dans le monde du commerce, a demandé l'annulation de son mariage avec un riche propriétaire de mines, alléguant qu'elle se trouvait sous l'action d'une suggestion hypnotique lorsqu'elle l'a épousé.

Le mariage a été célébré, il y a seize jours. Le lendemain de la cérémonie matrimoniale, la fiancée a quitté l'époux en déclarant qu'elle avait été hypnotisée.

« Je suis toujours demoiselle, a-t-elle déclaré aux magistrats, et je prie la cour de me délivrer, car je me trouvais sous l'action d'un charme hypnotique et par conséquent privée de mon libre arbitre, lorsque je me suis mariée »

Les souliers recéleurs

Depuis quelques mois on s'apercevait, à l'arsenal de Brest, dans l'atelier des machines, que des pièces de bronze disparaissaient. Une enquête fut ouverte, mais elle ne donna aucun résultat. Par ordre du préfet maritime, on redoubla cependant de surveillance aux grilles du port de guerre, et on fit entrer un ouvrier au poste de garde, pour être fouillé. Les gardiens, n'ayant rien trouvé dans les poches de l'ouvrier, allaient le laisser poursuivre son chemin, lorsqu'ils s'aperçurent qu'il portait des chaussures d'une taille extraordinaire.

— Vous devez certainement faire faire vos

UN CADEAU AUX GENDARMES

Un soir de la semaine dernière, vers sept heures, dans un coin de la cour de la caserne de gendarmerie de Douai, l'épouse d'un gendarme aperçut contre le mur de son logement, une longue boîte soigneusement ficelée. Tout d'abord, elle crut qu'une bombe avait été déposée là, par quelque partisan du « chambardement » général et son effroi fut, on le comprend, immense.

Elle prévint son mari, puis le maréchal des logis.

On s'approcha avec prudence de la boîte et l'on constata que sur celle-ci, qui avait contenu autrefois des cigares, se trouvait une carte postale ainsi conçue :

« L'état civil de la mairie de Douai était fermé. Dans la mort, il n'y a pas de fêtes et l'on meurt tous les jours. Je ne peux conserver plus longtemps chez nous cette petite boîte que je dépose dans votre cour. Si celui-ci n'a plus besoin de rien, j'en ai d'autres qui ont besoin de tout. »

La carte était signée d'un verrier, demeurant à Dorignies.

Le maréchal des logis ouvrit alors la boîte et découvrit, soigneusement enveloppé dans

un essuie-mains, un fœtus du sexe masculin.

Il ouvrit aussitôt une enquête. Le verrier était connu à Dorignies. Le maréchal des logis le fit appeler et apprît — ce qui lui fut confirmé par la sage-femme et le docteur — que la femme du verrier avait accouché normalement d'un fœtus de 5 mois. Le mari, en possession d'un billet de décès du médecin, s'était rendu dans l'après-midi au bureau de l'état civil de la mairie de Douai. Furieux de trouver celui-ci fermé, il avait résolu de manifester son mécontentement d'une façon originale.

— Parfaitement, dit-il au maréchal des logis, c'est moi qui ai déposé la boîte dans votre cour. Je travaille bien tous les jours, moi ; les autres pourraient en faire autant. Je ne pouvais empester ma maison et risquer d'y amener une épidémie. Ne pouvant procéder à l'inhumation sans permis, je me suis débarrassé comme j'ai pu du fœtus.

Et le verrier prononça une diatribe contre les lois et les législateurs.

Néanmoins, il a dû reprendre possession de la boîte à cigares et de son contenu. En outre, un procès-verbal a été rédigé à sa charge.

souliers sur mesure ? lui dit un garde consigne. On n'en trouve pas de semblables dans le commerce...

— Je les fabrique moi-même, répondit l'autre très embarrassé.

Et ce disant, il tourna le bouton de la porte. Mais le gardien le retint par la manche.

— N'allez pas si vite, lui dit-il, je veux examiner de près votre fabrication.

Et, malgré les vives protestations de l'ouvrier, il l'obligea à se déchausser. Curieux par métier, le gardien passa alors la main à l'intérieur des souliers et en retira, au grand désespoir de leur propriétaire, une grande quantité de petits morceaux de bronze.

Le tout fut mis dans une balance, dont l'aiguille marqua le poids de 3 kil. 500.

Un enfant s'accuse d'un crime

Les magistrats du parquet d'Angers enquêtent sur une affaire des plus mystérieuses dont ils ont eu connaissance à la suite des faits suivants :

Un pupille de l'Assistance publique, âgé de quatorze ans, s'étant évadé de l'Hôtel-Dieu, ses camarades confièrent au directeur qu'avant son départ le pupille leur avait avoué avoir commis un crime.

Il y a un an environ, le gendarme avait tué, sur la route d'Epinard, un homme qu'il avait dévotement de son argent et dont le cadavre avait été enterré dans un bois.

Le directeur s'empressa d'aviser le parquet, qui ouvrit une enquête.

Cette enquête amena l'arrestation d'un nommé Lainé, garçon de courses à Angers, homme d'un esprit simple, qui déclara n'avoir pris aucune part au crime, dont il n'avait été que le témoin ; il avait reçu, cependant, une somme d'argent pour ne rien dire.

D'après les déclarations de Lainé, le crime aurait été commis non sur la route d'Epinard, mais près de l'étang de Saint-Nicolas. Le cadavre aurait été enfoui dans le bois de Molière, près de la route de Nantes.

Lainé indiqua comme ayant pris part au crime un vagabond du nom de Tesson, récemment condamné pour vol par le tribunal correctionnel d'Angers et actuellement à la prison.

Tesson aurait eu pour sa part le portefeuille de la victime, renfermant 700 francs.

Constation étrange : aucune disparition n'a été signalée dans la région, à l'époque où, d'après les bandits aurait été commis le crime.

Une grève de candidats gardiens de prison

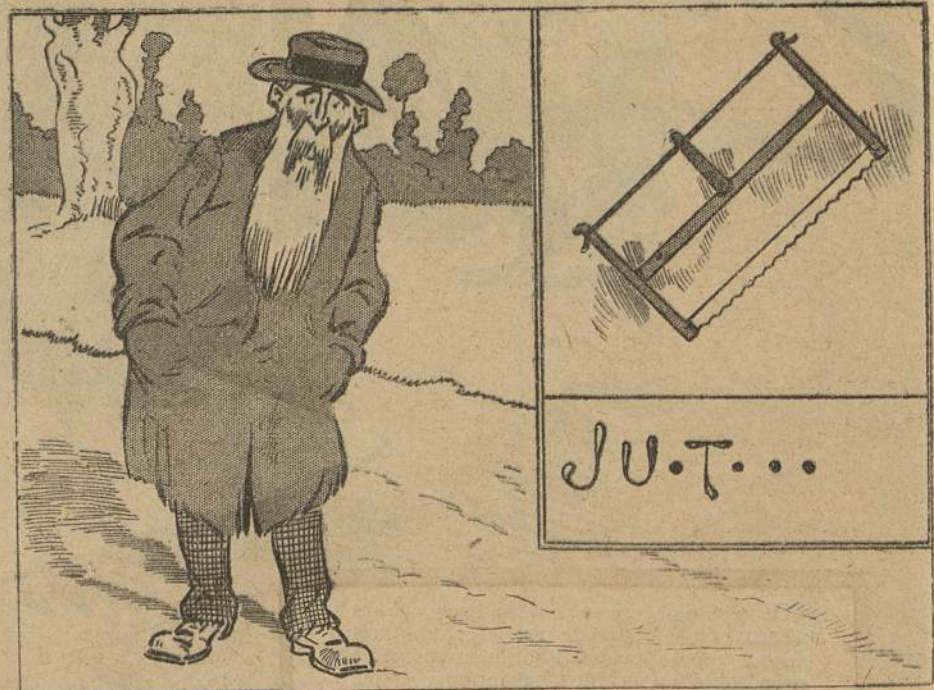
On constate, dans l'administration des services pénitentiaires français, une grève peu banale ; la grève des candidats !... Une administration qui manque de bras, voilà qui est original et mérite d'être souligné.

La Chambre des députés avait inscrit au budget de 1911 les crédits nécessaires pour la création de 130 emplois nouveaux de gardiens ordinaires de prisons ; or, le ministre de la justice n'a pu en nommer que vingt. On demande 110 gardiens !

CONCOURS N° 40 (6^e Série).

APRÈS LE CRIME

PREMIÈRE SERIE (Voir la notice page 11)



LISTE DES PRIX

1^{er} Prix : Un magnifique service de table pour douze couverts, de 74 pièces comprenant notamment : 4 douzaines assiettes plates, 1 douzaine assiettes creuses, 1 soupière, 1 saladier, 1 saucier, 1 légumier, 3 plats ronds assortis, 1 plat creux 2 plats ovales. — 2^e Prix : Un splen-

dide médaillon pendentif porté-photographie émail sur argent avec motif. — Du 3^e au 5^e Prix : Une très jolie glace face à main. — Du 6^e au 20^e Prix : Un très beau porte-feuille porte-carte. — Du 21^e au 41^e Prix : Une ravissante trousse de poche. — Du 42^e au 100^e Prix : Une délicieuse breloque porte-bonheur.

Les Faits-Divers de la Semaine

UN HOMME ÉGORGÉ. — Vers deux heures du matin, un éteigneur de becs de gaz trouvait, au pont de Vars, le cadavre d'un homme baignant dans une mare de sang. Il réveilla aussitôt les voisins et on constata que l'inconnu avait eu la gorge tranchée avec un rasoir ou un couteau. La tête était presque complètement détachée du corps et ne tenait plus que par quelques lambeaux de chair.

Le Parquet, la police et la gendarmerie, aussitôt prévenus, se sont rendus sur les lieux. De la première enquête, il résulte que l'assassinat avait été prémédité. Les criminels ont dû surprendre leur victime par derrière, sur le milieu même de la route et lui porter un premier coup en face d'un lavoir dit de l'Anglaise : ils l'ont ensuite transporté dix mètres plus loin sur le bord du trottoir, où ils lui ont sectionné le cou. Le sang avait coulé sur une longueur de dix mètres, dans le caniveau.

Le vol a été le mobile du crime. **ANGOULÊME.**



VEILLE DE NOCE. — Le mariage d'un garçon coiffeur avec une jeune veuve allait être célébré. La veille de la cérémonie, une discussion éclata entre les deux fiancés. Devenu furieux, le coiffeur s'arma d'un rasoir et en porta un coup terrible à la gorge de la jeune femme qui est dans un état désespéré. Le meurtrier a été arrêté. **TOULOUSE.**



CAMBRIOLEUR MAL REÇU. — Pendant la nuit, les domestiques d'un château, apercevant un malfaiteur qui s'était introduit dans les appartements, prirent des fusils et accoururent. Le voleur voulut s'enfuir. Mais les domestiques firent feu sur lui. Le malfaiteur s'affaissa, sérieusement blessé. **NERAC.**



UN DRAME DE MÉNAGE. — A la suite d'une discussion, un marin avait quitté sa maîtresse et refusait de reprendre la vie commune. Folle de rage, la femme jeta un bol de potassium pur au visage de son amant. L'état du blessé inspire de vives inquiétudes. **CHATEAU-D'OLÉRON.**

RIVALITÉ SANGLANTE

Grand roman d'Amour inédit

Par Daniel BOVIGNY

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE IX

L'ABBÉ DE BONNEVAL REPARAIT (Suite.)

— Ah ! comme Robert serait désolé d'apprendre cette mauvaise nouvelle !... Il m'a si souvent parlé de son père et de sa mère !... et en quels termes !...

— Lui ? Vous m'étonnez !
— Oh ! monsieur de Randon, dit l'abbé d'une voix ferme, vous ne connaissez donc pas votre fils ? Vous ne savez pas...

— C'est vous, permettez-moi de vous le dire, qui paraissez ignorer sa conduite. Si je ne craignais de blesser vos sentiments délicats d'ecclésiastique, je pourrais, en quelques mots, vous faire regretter votre charitable entremise.

— Monsieur de Randon, dit le prêtre, très calme, c'est parce que je connais toute sa vie depuis le moment où vous lui avez défendu d'épouser Mlle de Kergaroul...

— Comment ! vous savez ?...
— C'est parce que j'ai reconnu en lui les vraies, les grandes qualités d'un chrétien que je m'y suis attaché.

— Savez-vous aussi que Mlle Fernande de Kergaroul, lança malicieusement le premier président, a été victime...

— Je le sais ! Et c'est une raison de plus pour vous décider à revenir sur votre décision.

— Moi ?... Vous voulez que je... Oh !... Est-il possible ?... Et c'est là le but de votre visite ?... Eh bien ! ne comptez pas réussir, monsieur l'abbé. Au surplus, permettez-moi de m'étonner qu'un ministre de Dieu se charge de semblables missions !...

— Ce n'est pas une mission que j'accomplis. Je ne suis envoyé par personne, je le répète. En outre, je ne crois pas violer les lois de l'Église en m'intéressant au bonheur d'un de ses défenseurs. Le prêtre doit être avant tout un homme de bien. Je sais aussi que vous êtes un bon catholique, un honnête homme, et je viens vous inciter à faire une bonne action. Connaissez-vous la jeune fille que vous semblez traiter avec mépris ?...

— Cette jeune fille est mère !... Monsieur...
— Je ne puis croire que vous reprochiez à Mlle de Kergaroul d'avoir été déshonorée par l'assassin dont vous avez, sans doute, appris l'arrestation. C'est là sa seule faute !

— Je vois, monsieur l'abbé, que vous n'ignorez rien des pénibles aventures auxquelles mon fils est mêlé. Mon respect pour cette malheureuse jeune fille n'aurait pas diminué, bien au contraire, si elle était restée, après sa terrible épreuve, honnête et vertueuse. Mais quand j'ai vu qu'elle suivait ou entraînait mon fils à Paris et que, poussée par je ne sais quel fol amour, elle consentait à vivre irrégulièrement avec lui, mon indignation n'a plus connu de borne.

— Vous avez été mal renseigné, monsieur de Randon !

— Mal renseigné ?... Y a-t-il donc deux façons d'interpréter une pareille conduite ? Je ne pense pas, non plus, que vous approuviez cette personne d'avoir entraîné, dans sa démente, sa mère à Paris, où la malheureuse n'a pas tardé, d'ailleurs, à succomber au chagrin...

* Voir les numéros 113 à 158.

Le magistrat se tut soudain, en esquissant un geste de colère.

L'abbé de Bonneval, d'une voix douce mais résolue, reprit :

— Monsieur de Randon, je comprendrais votre colère et votre désespoir si, ayant séduit une personne de moralité douteuse, votre fils voulait en faire sa compagne pour la vie. Mais il n'en est rien ! Et cette aventure aura eu ceci de bon qu'elle aura permis à ce Robert, que vous aimez de toute votre âme, quoique vous vous en défendiez, de révéler ses grandes qualités de cœur, qui font honneur, entendez-moi bien, monsieur, honneur à sa famille et à l'éducation chrétienne qu'il a reçue. Ah ! je le connais, moi, votre fils !... je l'ai éprouvé !... Oui, il est vrai qu'il a été désespéré par votre refus de consentir à son mariage. Il aimait Mlle de Kergaroul avant de connaître son malheur. Il l'aima bien plus quand il connut la vérité.

« S'il a eu un moment de révolte devant votre obstination, il a eu aussi un geste d'homme courageux, comme seuls peuvent en avoir les hommes de race : il abandonna tout ce qui lui était cher, famille, bien-être, fortune, et entreprit de sauver les deux malheureuses femmes, destinées désormais à être montrées du doigt et à subir la tyrannie d'un ignoble tuteur.

« Il partit pour Paris en compagnie des dames de Kergaroul et pendant de longs mois, par son travail, son ardeur intrépide, assura l'existence de ses protégées. La veuve de l'infortuné Yann connut enfin quelques jours de bonheur, grâce à lui, mais, déjà épuisée par les épreuves passées, elle s'éteignit dans les bras de ses deux enfants, sans avoir vu naître le petit ange que Dieu devait bientôt appeler à lui.

Encouragée par l'exemple de votre fils, Mlle Fernande, malgré les supplications de Robert, voulut, elle aussi, gagner sa vie. Elle vint chez Mme la comtesse de Bonneval, ma sœur, exercer les fonctions d'institutrice auprès de ma petite nièce qui l'adorait. Elle ne resta pas longtemps dans ces fonctions, au grand désespoir de la comtesse, qui s'était prise pour elle d'une grande affection.

L'abbé se tut. A ces souvenirs, il sentait une vive émotion l'étreindre.

Après un moment de recueillement, pendant lequel M. de Randon fixait des yeux étranges sur son visiteur, M. de Bonneval continua :

— C'est alors que Mlle de Kergaroul fut découverte, puis enlevée par les Cantal, qui la placèrent dans un couvent dont j'étais l'aumônier. Ces misérables l'enfermèrent ensuite dans le château de Kerneven, d'où Pierre de Kergaroul, surgissant tout à coup, réussit à délivrer sa sœur. Pendant ce temps, votre fils travaillait sans relâche et il est aujourd'hui docteur en droit. Maintenant, monsieur de Randon, je vais vous faire une révélation un peu étrange dans la bouche d'un prêtre, mais que Dieu me pardonnera de vous confier. Elle va vous édifier définitivement sur la mentalité des deux jeunes héros dont je vous prie de bénir l'union : devant Dieu, Robert m'a juré que ce ménage que vous qualifiez, il y a un instant, d'irrégulier, n'a jamais été que celui d'un frère et d'une sœur. Ce respect sublime de votre fils pour une jeune fille, qui en est digne, mérite et attend votre sanction.

M. de Randon, maintenant, semblait atterré.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

GRAVE ACCIDENT DE VOITURE. — Un charretier conduisait un cheval attelé à un camion et sur lequel se trouvait assise une femme âgée de 41 ans. Arrivé près de l'octroi, le cheval pris de peur s'emballa et accrocha, plus loin, la charrette d'un cultivateur allant en sens inverse, sur laquelle étaient montés avec lui sa femme et sa fille.

Le choc fut terrible ; toutes les personnes se trouvant sur les deux voitures furent projetées à terre et se firent de multiples contusions. Deux des femmes se plaignent en outre de vives douleurs internes. Elles furent transportées à l'hôpital où elles ont été admises d'urgence. **VICHY.**

UN ENFANT DE DOUZE ANS CRIMINEL. — Dans l'après-midi, un garçon de 12 ans s'amusa en face de la maison de ses parents quand deux garçonnets de son âge vinrent à passer. Un de ceux-ci sortit un revolver de sa poche et fit feu sur le petit qui reçut une balle dans la cuisse. **CARCASSONNE.**



UN COUP DE MINE. — Avec deux de ses camarades, un tailleur de pierres, âgé de 63 ans, extrayait du minerai de la montagne. La mèche d'une mine ayant fait long feu, le tailleur de pierre s'avança. A ce moment le rocher s'éleva et les morceaux atteignirent les mineurs. Le sexagénaire succomba à ses blessures. **SAINT-PE-DE-BIGORRE.**



UN ÉBOULEMENT. — Au col de Paymorens, les travaux du tunnel du transpyrénéen sont activement poussés. Deux mineurs, creusant un tron de mine furent surpris par l'éroulement de la galerie où ils travaillaient. L'un d'eux eut la jambe écrasée par un énorme bloc de pierre. **AZ-LES-THERMES.**



LA MORT DU CHASSEUR. — Avec deux chiens, un chasseur s'était rendu au lieu-dit Puy-de-Cosme. En voulant séparer ses deux chiens qui se battaient et se mordaient, il les trappa imprudemment avec la crosse de son fusil qui était chargé. Une détonation retentit et la charge, traversant la poitrine du chasseur, le tua sur le coup. **FIGEAC.**

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

NOIRE INGRATITUDE

C'est un procès en adultère.

Le mari, plaignant, expose au tribunal ce qu'il appelle les débordements de sa femme. Ceux de la Seine, paraîtrait-il, ne sont rien en comparaison. Il exhibe des lettres contenant des détails scabreux, à faire rougir tous les singes et toutes les guenons du Jardin des Plantes.

— Ma femme, dit-il, m'a successivement, les lettres le prouvent, trompé avec un gendarme, un chauffeur, un parfumeur, un confiseur, un emballer, un imprimeur, un vidangeur...

LE PRÉSIDENT. — Passons au dernier.
LE PLAIGNANT. — Ça m'évitera une demi-heure d'énumération. Le dernier était un nègre du Soudan, qui vendait des peaux de chèvres et du nougat aux terrasses des cafés...

LA PRÉVENUE. — Me reprocher ce nègre ? C'est infâme !

LE PLAIGNANT. — J'ai surpris ma femme et ce moricaud dans une attitude !... Et dans un

costume !... Vêtu d'une simple cigarette, monsieur le président.

LA PRÉVENUE. — Eh bien ! quoi !... Le noir est toujours habillé... ma couturière me le répète sans cesse...

LE PLAIGNANT. — J'ordonnai à cet exotique de prendre ses cliques et ses claques...

LA PRÉVENUE. — Je ne vous le fais pas dire.

LE PLAIGNANT. — Et les claques, c'est moi qui ai commencé par les recevoir de la main de cette clique...

LE PRÉSIDENT, à la prévenue. — Vous reconnaissez avoir été surprise en conversation criminelle avec un nègre ?

LA PRÉVENUE, avec énergie. — Je nie !... Il était muet...

LE PLAIGNANT, amer. — Un muet du sérail alors ?...

LA PRÉVENUE, ironique. — Je ne crois pas, cher monsieur.

LE PRÉSIDENT. — Voyons, madame, ne jouez pas sur les mots. Il est des conversations criminelles qui peuvent se tenir par gestes... Plaignant, les gestes du nègre et ceux de la prévenue...

LE PLAIGNANT, vivement. — Y'a pas d'erreur.

LE PRÉSIDENT. — Vous entendez, madame ?

LA PRÉVENUE. — Je ne dis pas qu'il n'y avait pas entre nous, à ce moment-là, une pantomime légèrement animée... Dame, quand un mari, volontairement ou non, néglige une femme aussi passionnée que moi...

LE PRÉSIDENT. — Enfin, vous avouez.

LE PLAIGNANT. — Une femme qui n'avait pas de situation lorsque je l'ai élevée jusqu'à moi, à qui j'ai assuré le confort, je pourrais dire le luxe... Et qui me paie de l'ingratitude la plus... la plus... comment dirai-je ?... la plus... J'ai l'épithète sur le bout de la langue...

LE PRÉSIDENT. — La plus noire.

LE PLAIGNANT. Oui, c'est bien ça.

LE PRÉSIDENT. — Et ce sombre larron de votre honneur, je le vois au dossier, ne s'est pas contenté de vous gifler...

LE PLAIGNANT. — Un sauvage... une bête féroce... un individu sans savoir-vivre... Il a empoigné le seau de toilette, p'e'n jusqu'au bord, et il m'en a coiffé !... C'était une douche qui puait l'eau de Cologne... j'étais trempé comme une soupe... Ensuite, il s'est élancé sur moi ; il m'a frappé à coups de poing, à coups de pied... j'ai pris la fuite...

LA PRÉVENUE. — Y'avait de quoi rire.

LE PLAIGNANT. — Pour vous, peut-être, adultère épouse... Atteint déjà maintes fois dans ma dignité de mari, je l'ai, en ce jour néfaste, été, en outre, dans le... le... le... j'ai le mot sur le bout de la langue... avec le pied...

LE PRÉSIDENT. — Nous comprenons...

LE PLAIGNANT. — Dans le... dans le... j'ai le nom sur le bout de la langue...

LE PRÉSIDENT. — Nous comprenons, vous dis-je.

LE PLAIGNANT. — Et j'ai dû me réfugier sur le toit... oui, monsieur le président, sur le toit

comme un vulgaire cambrioleur... sur le toit, où il gela à pierre fendre... Je m'étais blotti contre une cheminée pour me mettre à l'abri du vent... Lorsque je suis redescendu, une demi-heure après, le nègre et ma coupable moitié avaient disparu... Ma femme n'est rentrée que le lendemain matin au logis... j'étais dans mon lit, secoué par la fièvre... je l'ai renvoyée à ses noirs et coupables amours... Quand j'ai pu me lever, je suis allé chez le commissaire et j'ai porté plainte.

LE PRÉSIDENT. — Le nègre n'a pu être retrouvé. Sans doute est-il rentré dans son pays.

LE PLAIGNANT. — Qu'il y reste !

LE PRÉSIDENT. — Entre nous, c'est ce qu'il a de mieux à faire. Votre femme a-t-elle fait prendre de vos nouvelles ?

LE PLAIGNANT. — Ah ! ouitche !... Elle attendait que je sois crevé... Il faut vous dire, monsieur le président, que j'avais gagné à cette triste aventure de la broncho-pneumonie, de la pleurésie, de l'albuminurie et un tas d'autres maladies... Ma concierge, prise de pitié, la brave femme, qu'avait spontanément envoyé un médecin qu'elle avait rencontré chez la fruitière... un brave homme qui m'a remis sur pieds, en six semaines, avec quelques pincées de presque rien du tout...

LE PRÉSIDENT. — N'allongeons pas les débats, s'il vous plaît, en proclamant les qualités professionnelles de votre sauveur.

LE PLAIGNANT. — Je ne suis pas un ingrat, moi... Je tiens à faire connaître le nom de

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

DOUBLE ASPHYXIE. — Un ancien régisseur de théâtres parisiens souffrait depuis quelque temps d'une maladie qu'il croyait incurable et était devenu sombre. A différentes reprises, il avait fait part à plusieurs de ses amis de son profond dégoût de la vie et de son intention d'en finir avec l'existence. Mais, comme toujours, personne n'ajoutait foi à ses propos lorsque, fort étonné de n'apercevoir ni l'ancien artiste, ni sa femme, un voisin frappa à la porte de l'appartement, mais il n'obtint pas de réponse.

La porte fut ouverte et on trouva le régisseur étendu sur un lit, et sa femme à côté de lui. Le vieillard était mort, sa compagne respirait encore, et l'on a pu la sauver.

NICE.



MORTE DE FAIM. — En passant près de Puits-des-Fous, à Saint-Victor, un habitant de cette localité aperçut, inanimé sur le chemin, le corps d'une femme. Celle-ci fut bientôt reconnue par un habitant d'une localité voisine. L'infortunée, qui est âgée de 70 ans, avait disparu de chez sa fille. Elle avait succombé à la faim et au froid.

BÉDARRIDES.



DÉCAPITÉ PAR UN TRAIN. — Le corps d'un homme inconnu a été trouvé par un poseur de rails vers sept heures du matin, près de la gare du Var. Le cadavre était placé à côté du rail; la tête, complètement sectionnée, a été trouvée quinze mètres plus loin. Tout fait supposer que le défunt s'est donné volontairement la mort.

NICE.



ENFANT ÉCRASÉ PAR UN ARBRE. — Tandis qu'un propriétaire abattait des noyers voisins de son habitation, ses trois neveux, âgés de trois, sept et neuf ans, jouaient près de lui. Soudain, un des arbres s'abattit, écrasant le plus jeune enfant. La mort fut instantanée.

ROMANS.

philanthropie; c'est un nommé... un nommé... Ah! sapristi!... j'ai son nom sur le bout de la langue... un nommé... un nommé...

UNE VOIX, dans l'auditoire. — C'est un homeopathe. (rire général).

LE PLAIGNANT. — Juste!

LE PRÉSIDENT. — Qui se permet d'élever la voix?

LA VOIX. — Moi.

LE PRÉSIDENT. — Qui êtes-vous?

LA VOIX. — La concierge.

LE PLAIGNANT, se retournant vers l'auditoire.

— Ah! c'est vous, madame Pingoin!... Le nom de ce monsieur? Comment avez-vous dit?

LE PRÉSIDENT, à l'huissier. — Expulsez madame Pingoin.

Madame Pingoin est expulsée. Le tribunal condamne l'épouse du plaignant à cent francs d'amende pour adultère. Quant au nègre, il est condamné par défaut à cent francs pour complicité d'adultère, plus à trois mois de prison et cent francs d'amende pour violences et voies de fait. Tous deux paieront solidairement les frais.

LE PRÉSIDENT. — Huissier, appelez une autre affaire.

LE PLAIGNANT. — Pardon, monsieur le président, un petit renseignement, je vous prie.

LE PRÉSIDENT. — Dites vite.

LE PLAIGNANT. — Ma femme n'a pas le sou. Comment paiera-t-elle l'amende et les frais?

LE PRÉSIDENT. — Etes-vous séparés de bien?

LE PLAIGNANT. — Non.

— Monsieur l'abbé!... balbutia-t-il, pardonnez-moi!... Excusez ma violence!... J'étais un père malheureux!...

— Soyez fier de votre fils! monsieur de Randon, soyez fier aussi de celle qui va devenir sa femme! Vos ancêtres, qui sont tous là et nous écoutent, n'auront pas à déplorer l'union de deux grands caractères, de deux âmes vraiment chrétiennes.

Le magistrat ne put résister plus longtemps à l'émotion qui, depuis un instant, envahissait son cœur. Deux grosses larmes roulèrent le long de ses joues.

— En m'ouvrant les yeux, monsieur l'abbé, vous m'avez touché au cœur. Je ne saurais trop vous en remercier. Je reconnais maintenant combien j'ai eu tort de me montrer aussi intransigeant... Pauvre Robert!... Quand je pense, ajouta-t-il, que je m'étais associé à un assassin pour retrouver la trace de mon fils!...

— Dieu vous pardonnera, monsieur de Randon, car vous avez souffert!... Désormais le bonheur va régner dans votre maison... car, pour être vraiment heureux, il n'y a qu'un moyen: c'est de semer de la joie autour de soi!

Sur ces paroles, l'abbé de Bonneval prit congé de l'ex-premier président qu'il laissa tout bouleversé. Puis il se disposa à reprendre le chemin de la Roseraie, où il avait hâte d'annoncer à ses amis la bonne nouvelle.

CHAPITRE X

LA FIN D'UN MONSTRE

Pierre de Kergaroul avait affirmé que l'arrestation du notaire Cantal passionnerait tout le pays. Il ne s'était pas trompé. On voyait arriver des villages environnants des charrettes pleines de paysans aux larges chapeaux. Ils désiraient, eux aussi, voir la physionomie de cet assassin dont on parlait tant. De plus, les journaux régionaux et de Paris avaient trouvé dans cette affaire matière à de nombreux articles, précédés de titres en lettres énormes et de sous-titres en relief:

« Une erreur judiciaire en Bretagne!

Juges vendus!

Un innocent condamné à mort!

Découverte de l'assassin! La sœur du notaire!

Les feuilles révolutionnaires regrettaient qu'une loi ne permit pas de faire passer en jugement le magistrat instructeur, M. de Tirnay, qui avait si inconsiderément conclu à la culpabilité de Le Coadec.

L'affluence était telle à Kerneven que jamais, même à l'époque des grandes foires annuelles, on n'avait vu autant de monde. Les premiers arrivés s'étaient logés chez des parents, des amis. Quant aux autres ils avaient vite fait d'occuper les trois ou quatre auberges de l'endroit, et les retardataires campaient en plein village, s'abritant sous leurs charrettes au moyen de bâches et de couvertures. C'était du délire. A tout prix on voulait voir cet assassin fameux.

De son étroite prison, Cantal entendait les hurlements d'une foule hostile, et ces cris menaçants ne faisaient qu'augmenter sa fureur. Si bien que les gendarmes, inquiets de le voir se débattre dans des accès de rage folle, durent lui ficeler pieds et jambes.

Une voiture cellulaire, envoyée de Dol, apparut enfin, escortée de deux gendarmes à cheval.

Quand les portes de la petite caserne s'ouvrirent pour laisser passer l'assassin, des cris de mort se firent entendre de tous les côtés, et les cavaliers durent menacer la populace de charger, si elle persistait à se presser autour de la voiture. Cantal, les mains serrées dans d'étroites menottes, la tête couverte de ban-

dages, s'avança lentement, sans lever les yeux vers ces campagnards, qui hier étaient à ses pieds, et aujourd'hui demandaient son sang. Deux bras robustes le saisirent et le firent rapidement entrer dans le sinistre véhicule aux portières hérissées de barreaux de fer. Immédiatement le « panier à salade » se mit en marche dans la direction de Dol, escorté par une bonne partie des villageois qui ne cessaient de proférer des menaces. Jusqu'au départ du train, où était attelé son wagon spécial, le notaire dut entendre les insultes de ses compatriotes.

A son arrivée à Rennes, il fut conduit sur-le-champ, menottes aux mains, dans une cellule. Le juge d'instruction, M. Poulot, désigné pour informer sur l'affaire Cantal avait fait prévenir Pierre de Kergaroul qu'il eût à se mettre à la disposition de la justice pour l'éclairer de ses témoignages.

Celui-ci s'était empressé de se rendre au « Palais » où le magistrat instructeur le reçut avec une correction parfaite, mais non sans quelque froideur.

— J'ai en main, lui dit M. Poulot, le rapport des deux gendarmes de Kerneven qui ont assisté, impuissants, au meurtre de Mlle Cantal. D'après le procès-verbal la victime aurait dû sa mort à certains aveux qui auraient provoqué la fureur du notaire.

— Rien de plus exact! monsieur le juge.

— Plusieurs personnes de la région accusent formellement M. Cantal de vol et de détournement.

— Mieux que personne, je puis confirmer ces accusations, ayant passé plus de six mois dans son étude, en qualité de premier clerc.

— Ah! fit M. Poulot, en regardant fixement son interlocuteur.

Puis, après quelques secondes de silence, il reprit:

— Vous avez porté, monsieur, de terribles accusations sur le compte du prévenu...

— Quand je vous aurai édifié sur sa vie, monsieur le juge, vous ne serez pas surpris qu'il ait été amené à commettre ce dernier crime, sans lequel, peut-être, bien des gens croiraient encore à l'honnêteté de ce gredin.

Pierre de Kergaroul, d'une voix ferme et avec une lucidité d'esprit remarquable, commença à faire le récit de la vie de son père et de la sienne, de Le Coadec et des Cantal, sans oublier le martyre de Fernande. Puis il donna les noms de tous les témoins pouvant certifier les faits qu'il rapportait.

— Il n'en est pas moins vrai, reprit le juge, qu'il y a un fait particulièrement grave dont personne ne peut faire la preuve: c'est l'assassinat de M. Yann de Kergaroul.

— Quelqu'un cependant a vu la scène tragique. C'est celui qu'on a pris pour l'assassin: Jean-Marie Le Coadec.

— Malheureusement, c'est là un témoignage dont nous devons nous passer, puisque...

— Mais il n'est pas prouvé que vous ne puissiez pas entendre les assertions du forçat innocent.

— Que voulez-vous dire, monsieur? demanda M. Poulot, stupéfait.

— Si vous le permettez, monsieur le juge, je puis vous faire tenir le récit du crime de la bouche même de ce précieux témoin.

Le magistrat, à ces mots, se leva et, toisant Pierre de Kergaroul, lui dit d'un ton sévère:

— Nous ne sommes pas ici pour parler par énigmes, monsieur, ni pour plaisanter. Je sais que le paquebot l'« Océanien » qui portait Le Coadec à Saint-Laurent du Maroni s'est perdu corps et biens...

— Je ne suis pas un mauvais plaisant, affirma Pierre d'une voix forte. D'ailleurs le moment serait mal choisi pour plaisanter.

Et se levant aussitôt, il se dirigea vers une fenêtre donnant dans la cour. Soulevant le rideau, il se tourna vers M. Poulot.

— Voyez-vous, dit-il, monsieur le juge, ce vieillard qui va et vient comme un lion en cage?

(La fin au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

COUP DE REVOLVER. — Vers dix heures du soir, un jeune homme de 24 ans, journalier, rentrait à son domicile lorsqu'il rencontra un plâtrier qui, sans aucune provocation, s'approcha de lui et, lui mettant un revolver sous le nez, s'écria: « Je veux te brûler la gorge... » L'autre répondit qu'il n'avait peur ni de son agresseur ni de son revolver. L'homme rentra chez lui et, ouvrant ses persiennes, tira un coup de revolver sur le jeune homme qui était dans la rue, sans toutefois l'atteindre. L'agresseur est un individu dangereux et très redouté dans le quartier.

JARVILLE.

UN HUISSIER ASSAILLI. — Il y a quelques jours, un huissier de Toul signifiait un acte de procédure et avait pénétré dans une maison de journalier. Tout à coup, dans le couloir de cette maison, il fut assailli par un individu resté inconnu et l'officier ministériel reçut sur la tête un formidable coup de bâton.

LAGNEY.



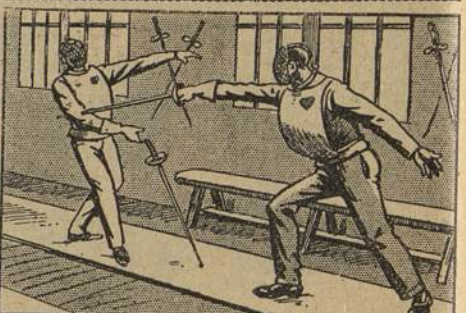
OFFICIER TUÉ. — Un lieutenant d'artillerie conduisait la promenade quotidienne des chevaux disponibles. Comme la petite troupe entrait dans le village de Bras, l'officier voulut faire franchir à sa monture un fossé, mais la bête glissa et s'abattit lourdement, entraînant avec elle l'officier qui, le crâne fracturé, succomba un quart d'heure plus tard.

BAR-LE-DUC.



ACCIDENT MORTEL. — Aux aciéries, un manoeuvre qui venait de prendre un bideau de café sur un braseiro, passait sous des barres de fer placées sur des tréteaux. Deux de ces barres, pesant au moins cent kilos, tombèrent sur le pauvre diable qui ne tarda pas à succomber.

LONGWY.



UN ASSAUT TRAGIQUE. — A la salle d'armes du 106^e d'infanterie, un sergent-major faisait assaut avec le maître d'armes. Son épée se démancha tout à coup et le sous-officier, entraîné sur son élan, enfonça son arme sous le bras droit du prévôt. Celui-ci est gravement blessé, mais sa vie n'est pas en danger.

CHALONS-SUR-MARNE.

LE PRÉSIDENT. — Alors, mon pauvre monsieur, ça sera la communauté.

LE PLAIGNANT. — C'est-à-dire que mon argent paiera l'amende de ma femme.

LE PRÉSIDENT. — Et les frais, y compris la part du nègre, si on ne le retrouve pas...

LE PLAIGNANT, montrant le poing à son épouse. — Les voilà bien, les fruits de votre noire ingratitude!... Maintenant, je suis décidé à demander le divorce!... Et si je rencontre le nègre, il ne sera pas blanc!...

LA SUCCESSION CHAMPOREAU

M. Gribard, Eugène pour les dames, opticien, 28 ans, et Mlle Soupaize, Anna, pour les hommes, brunisseuse, 25 ans, comparaissent devant le jury sous l'accusation de faux en écriture publique.

Eugène Gribard était allé trouver un notaire de Paris et lui avait dit: « Monsieur, j'ai la douleur de vous faire part de la perte douloureuse que je viens de faire en la personne de Mme Ernestine Coutainville, veuve Champoreau, ma tante. » Et le notaire, en homme qui sait vivre, avait répondu: « Veuillez agréer, monsieur, mes sincères condoléances. » Eugène Gribard avait ajouté: « Et j'ai la

satisfaction de vous annoncer que ma tante est morte sans avoir fait de testament et que je suis son unique héritier. » A quoi le notaire avait répliqué, en homme qui sait le prix des choses: « Veuillez agréer, monsieur, mes sincères félicitations. » Et la conversation continua ainsi:

GRIARD. — Mon héritage est évalué à 25 000 francs environ. Il consiste en prés, terres et vignes dans le département de l'Yonne. Je voudrais le réaliser.

LE NOTAIRE. — Je suis, monsieur, à votre entière disposition. Il faut pour commencer dresser une procuration que nous enverrons au notaire du pays. Etes-vous marié?

GRIARD. — Oui, monsieur.

LE NOTAIRE. — En ce cas, votre femme, assistée de deux témoins, devra venir ici pour signer la main-levée de son hypothèque légale.

Au jour fixé Gribard amena son monde chez le notaire. La femme signa tout ce qu'on voulut et quelques mois plus tard, par extraordinaire, tout était terminé. Les frais payés, l'opticien encaissait 22 000 francs.

Gribard nageait en plein dans une opulence relative lorsqu'un beau matin, une lettre anonyme, dont certain agent d'affaires véreux semble être l'auteur, parvient au procureur de la République et révèle un mystère. L'héritier est bien marié, ainsi qu'il l'a affirmé au notaire, mais, depuis cinq ans, sa femme fait les délices d'un pacha domicilié en Asie-

Mineure. C'est la jeune brunisseuse qui console de son mieux l'époux abandonné.

L'héritage de la veuve Champoreau amenait une aisance relative dans le petit ménage interlope, et Georgette qui de sa vie n'a entendu parler de procuration, d'hypothèque et de main-levée, n'avait pas cru mal faire en se substituant une fois de plus à la fugitive. Quant aux témoins, selon l'usage, ils avaient été racolés au hasard.

Le jury se montre indulgent pour le petit ménage: il rend en sa faveur un verdict d'acquiescement.

Le Greffier.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

A L'ÉTRANGER

INVITATION A LA DESERTION. — Le conseil de guerre maritime de Sébastopol, a condamné à mort le quartier-maître Kasinow, pour avoir incité l'équipage à la désertion et à l'assassinat des officiers pendant le trajet de Beyrouth au Pirée.

LA GOUTTE DE SANG

Grand roman dramatique

PAR JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

Perdus dans Paris

VI (Suite.)

Elles étaient sauvées. Elles ne couchèrent pas dehors, aux prises avec toutes les rencontres, en butte à toutes les rafles de la police.

Au fond de la cour, le contrôle. Il fallait bien vérifier si l'on ne se trouvait pas en présence d'habitues, volant par métier la place des autres. Et l'on y recevait le numéro d'ordre qui permettait d'entrer dans le dortoir, après une visite au lavabo, à la douche et à la salle où se désinfectaient les vêtements. Enfin, le dortoir !! Le dortoir divisé en deux dans sa longueur, coupé de lits côte à côte, chauffé par un grand poêle au milieu, avec un tonneau plein d'eau autour duquel pendaient de petits tuyaux en os qui servaient à boire par aspiration. Les lits, en bois, étaient garnis de matelas, traversins et oreillers en varech, de gros draps et de sombres couvertures. Il y avait plusieurs dortoirs de ce genre, à un mur desquels était accroché, jadis, un crucifix, comme pour rappeler aux hommes qui souffraient le souvenir de celui qui avait souffert pour les hommes. On a élevé le crucifix dans quelques maisons. On y a laissé la misère.

Avant le coucher on distribuait quelque nourriture, de la soupe pour celles qui en voulaient, du pain et une saucisse pour d'autres, même un peu de vin.

Modeste et Valentine n'avaient pas faim. Elles étaient mortes de fatigue.

Aussitôt dans leur lit — elles avaient des lits voisins — elles s'endormirent.

Elles dormirent jusqu'au réveil du lendemain, à six heures ; firent leur toilette, profitèrent du déjeuner sommaire qui leur fut donné, et se dirigèrent vers les Halles.

C'était une idée de Modeste. Il y avait tant d'agitation autour des Halles, tant de travail, tant de fièvre ! Il leur arriverait bien quelque aubaine. Elles rôdèrent autour des étalages et, en fin de compte, rabrouées ici, recueillies là, injuriées aussi, elles avaient gagné deux ou trois francs à la fin de la journée et elles avaient mangé.

— Nous avons encore deux nuits boulevard de Vaugirard. Allons nous coucher et gardons notre argent. Deux journées comme celle-ci et nous pourrions aller vivre et habiter au refuge de la rue Guy-Patin... Et là, on nous procurera de l'ouvrage... on me l'a dit...

— Puisque nous sommes riches, allons prendre le tram...

Se tenant par le bras, elles suivirent la rue des Halles jusqu'au boulevard de Sébastopol. Il était huit heures. Le temps qui s'était maintenu au beau dans le courant de la journée avait changé brusquement. Une pluie fine et froide tombait. Elles étaient sans parapluie. Elles se réfugièrent sous une porte cochère, attendirent et, la pluie ne cessant pas, reprirent leur chemin. L'heure s'écoulait et elles avaient peur de manquer l'entrée de l'asile. Le boulevard était presque désert. Les passants se hâtaient pour éviter l'ondée. Beaucoup, surpris comme elles, avaient été chercher refuge sous le porche du théâtre du Châtelet.

Au moment où elles arrivèrent sur le quai elles entendirent un bruit de pas précipités, puis des cris aigus, des appels, des coups de sifflet, toute une débandade, çà et là, des femmes qui s'enfuyaient, qui protestaient, qui demandaient protection à des hommes.

Valentine et Modeste regardèrent. Elles étaient innocentes. Elles ne con-

Voilà les numéros 128 à 158.

naissaient pas certains petits drames odieux des grandes villes, ces coups de filet du service des mœurs.

Brutalement, les filles étaient empoignées par des hommes et emmenées, malgré leur résistance, malgré leurs injures et les coups qu'elles donnaient.

— Que se passe-t-il donc ? demanda Modeste.

Elle n'eut pas le temps de s'en rendre compte. Elle se sentit saisir elle-même par le bras, se retourna et vit un homme qui, de l'autre main, serrait le bras de Valentine et essayait de les entraîner toutes deux.

— Qu'est-ce que vous voulez, monsieur ?

— Venez, mes belles, suivez-moi... Vous vous expliquerez au poste...

— Nous n'avons rien fait, monsieur, et nous sommes d'honnêtes filles... Nous ne vous suivrons pas... Laissez-nous !...

Elles se débattaient furieusement. L'agent serra plus fort. Elles crièrent :

— Au secours ! au secours !

Un homme passa, s'arrêta auprès de ce groupe et se mit à ricaner.

— Hé ! hé ! on devait vous pincer tôt ou tard, mes belles... Je vous connais !...

Elles regardèrent cet homme et frémissaient en le reconnaissant.

C'était le placeur Matagrín... Elles se virent perdues... Il se vengeait ou bien suivait à la lettre le plan qu'il s'était tracé, celui de réduire les jeunes filles à la misère, d'aider à leur chute, de pousser à leur dégradation... Heure par heure elles avaient été surveillées depuis leur départ de la rue de Lancry. Elles se croyaient libres. Elles étaient esclaves.

— Je les connais, dit l'homme... Voluses et vagabondes...

Il donna sa carte à l'agent et ajouta :

— Si vous avez besoin de renseignements, venez me voir, je suis là pour un coup.

Il s'éloigna en continuant de rire, avec un regard cruel sur les pauvrettes.

Oui, perdues, bien perdues...

Pourtant, elles résistaient encore, et de toutes leurs forces, avec une rage que centuplait leur épouvante des choses inconnues et terribles qu'elles pressentaient d'instinct. Un attroupement se forme sous la pluie. Des gens ont pitié. D'autres rient.

Tout à coup, une automobile file le long du trottoir dans la direction du quai.

Valentine a vu, sous la leur du bec de gaz, l'homme qui s'y trouve... elle a reconnu, dans cette vision qui fut rapide comme un éclair, ce visage énergique mais triste, pâli, et soucieux... le visage de celui à qui elle pense, dans le secret de son cœur... dont le souvenir la soutient et la reconforte parmi tant de déboires...

Un cri strident, déchirant :

— Renaud ! Au secours, Renaud !

En même temps, elle se tord sous le poignet de l'agent, entre les mains duquel elle laisse un lambeau de vêtement.

Elle lui échappe, dans cet effort, et croit que Modeste s'est délivrée également.

— Viens, Modeste, viens, fuyons... Renaud nous sauvera...

Elle s'est jetée au travers de la foule qui s'entr'ouvre, avec des quolibets, avec des mots cyniques, pour la laisser passer, car, malgré tout, c'est plutôt à elle qu'à la police qu'on prêterait main-forte... Elle disparaît au loin, courant après l'auto, mais d'autres voitures s'interposent... Elle court, pourtant, au risque cent fois de se faire écraser, elle court, sans cesser de répéter :

— Viens, Modeste... Viens, ne me quitte pas !...

Et lorsque, au coin de la rue du Louvre, elle s'arrête, n'en pouvant plus, sans plus d'espoir, elle se retourne, elle cherche des yeux Modeste, elle revient sur ses pas, elle appelle, elle se lamente, elle sanglote et va tomber, évanouie à demi,

sur un banc du quai... écriant, éperdue, folle :

— Modeste ! Modeste !

Mais Modeste est restée entre les mains de la police des mœurs.

Elles sont séparées !...

Les agents ont fait une rafle d'une dizaine de femmes, que l'on entasse au poste de la rue des Prouvaires. C'est là qu'elles vont passer la nuit, en attendant la voiture cellulaire qui, le lendemain matin, les emmènera au dépôt. Un court interrogatoire devant l'officier de paix, qui vient à minuit. Des réponses grotesques, des rires hystériques, des réclamations violentes, de véhémentes protestations. C'est toujours la même comédie. Au poste des Prouvaires on est habitué à ces répliques.

Modeste, assise sur un banc, voit ces choses, entend ces paroles, sans se rendre compte de la réalité. On ne la retiendra pas, voilà ce qu'elle se dit. Il lui suffira de déclarer qu'elle est innocente. Elle s'aperçoit qu'elle est la risée des autres. Elle pleure. D'odieuses allusions effleurent son âme et souillent son esprit. Elle s'en effraye. Vraiment, elle a hâte d'être interrogée à son tour, afin d'être libre et de retrouver Valentine. Car, pour elle, cela ne fait aucun doute, Valentine doit être là, dans la rue, qui guette sa sortie. Modeste en est tellement sûre que l'idée ne lui vient même pas qu'une séparation soit possible... Séparées ? Vivre loin l'une de l'autre ? Ne plus se voir ? Ne plus souffrir ensemble ? Allons donc !

Enfin, on l'appelle... Elle se lève... elle s'avance avec un sourire...

— Vous, la fille ? Votre nom ? Où demeurez-vous ? Vos moyens d'existence ?

Et la voilà du même coup replongée dans l'abîme... C'est pourtant, bien simple ce qu'on lui demande... mais, que peut-elle répondre ?

L'agent qui l'a arrêtée, un petit roux à l'œil faux, et qui semble très fier de sa besogne accomplie, s'approche de l'officier de paix, murmure quelques mots à son oreille.

— Ah ! bien, ça simplifie les choses... Et se tournant vers Modeste :

— Qu'attendez-vous pour répondre ? Il paraît que ce n'est pas commode ?

Quel nom donnera-t-elle ? Le vrai ou le faux ?... Dira-t-elle d'où elle vient ?... Et si elle jette au hasard un village ou une ville... on finira bien vite par s'apercevoir qu'elle a menti... Et ce n'est pas tout... Cet homme voulait savoir où elle demeurerait... Il fallait dire qu'elle n'avait plus de domicile et que le dernier toit qui l'avait abritée était celui d'un asile de nuit, le toit des miséreux, des mendicants, des vagabonds... Et ce n'est pas tout... Cet homme voulait savoir enfin quels étaient les moyens d'existence de la pauvre fille... Hélas ! ce n'était pas ce qu'elle faisait pour vivre qu'il fallait lui demander, mais comment elle faisait pour mourir... Que répondre ?... La croira-t-on si elle raconte les navrantes misères de son séjour depuis l'arrivée à Paris ?... Est-ce qu'on ajoutera foi à ses paroles lorsqu'elle dira ses efforts inutiles pour trouver n'importe quel travail, si humble qu'il fût ?... Et n'était-elle pas, vraiment, en état de vagabondage, puisqu'elle n'avait plus un toit pour s'abriter ?... Puis, même si elle trouvait une explication à tout cela, resterait l'accusation de Matagrín... Une voleuse ! Eh ! eh ! en effet, cela simplifiait bien des choses et son compte était bon !

— Voulez-vous répondre, oui ou non ? disait l'officier de paix qui s'énervait.

— Je m'appelle Louise Vernoud et j'ai à peine vingt ans... Je ne suis pas Française, mais Alsacienne... Je ne vous dirai rien de ma famille parce que je ne veux pas qu'on m'y renvoie...

— Naturellement... Je connais l'antienne.

— Je suis à Paris depuis peu de temps

et je suis venue y chercher du travail...

— Vous appelez ça du travail ? fit l'agent roux, d'un ton narquois...

Modeste releva sur lui ses grands yeux tendres — qui aimaient tant à rire — et qui, à cette heure, étaient emplis d'une infinie tristesse... emplis d'épouvante aussi...

Elle ne comprit pas ce qu'on voulait dire et elle reprit, doucement :

— Oui, monsieur, du travail... Je ne demande que cela... travailler. Et je serais bien, bien heureuse, si je trouvais un peu de besogne... même très dure... Gagner ma vie ! Il paraît que c'est presque un rêve cela, monsieur... à Paris, du moins... J'ai tout tenté, j'ai couru partout, je me suis adressée à toutes les maisons... de commerce, de fabriques, d'industries diverses... Je n'ai pas eu de chance... je vous jure... J'ai demeuré rue de Lancry, où l'on vous dira ce que j'ai souffert. Puis, à cause d'un homme qui me poursuit de ses propositions infâmes...

Elle s'arrêta encore. Une fusée de rires cyniques, venant du groupe des filles, partait derrière elle. L'agent aussi riait. L'officier de paix restait grave...

On entendit un mot, qui courut parmi les filles :

— Oh ! la vierge !

— A cause de cet homme, j'ai quitté l'hôtel... Je n'avais plus d'argent... nous avons couché, mon amie et moi, à l'asile... Aujourd'hui, nous avons gagné un peu d'argent, aux Halles. Et pour garder ces quelques sous, nous retournions coucher à l'Hospitalité de nuit, boulevard de Vaugirard, lorsqu'on nous a arrêtées... Je suis très malheureuse, monsieur, dit-elle les yeux humides, avec une suppliante douceur... Est-ce donc un crime ?... Mettez-moi à l'épreuve, faites de moi une employée, une servante, une balayeuse, n'importe quoi, pourvu que ce soit honnête... Vous me jugerez...

Une nouvelle fusée de rires...

— Et puis, monsieur, de grâce... par pitié... fit-elle plus bas... ne me laissez pas auprès de ces malheureuses femmes... Elles me font peur...

L'officier de paix hésitait, impressionné. Il appela d'un geste le petit agent roux, le questionna longuement, à voix basse... Modeste n'entendit que les mots de la fin :

— Vous êtes bien sûr ?... Vous l'avez prise sur le fait ?

— Parfaitement sûr !...

— Alors, au dépôt... Je m'en lave les mains... Mais, sapristi ! en voilà une qui trompe bien son monde !... On lui donnerait le bon Dieu sans confession !

Ce fut une nuit odieuse, une nuit de cauchemars. Blottie sur un banc, contre le mur, parmi les créatures avilies qui l'injuriaient ou l'exécraient à la révolte, elle se sentait devenir folle. Non, c'était vraiment trop de misères... Les heures furent longues comme des siècles... Elle finit par s'isoler à ce point qu'elle n'entendit plus rien de ce que l'on disait autour d'elle... Quelques-unes venaient parfois la secouer... rudement par le bras, en riant, l'excitant à chanter, avec elles, quelque refrain en vogue...

Elle n'y prenait pas garde. Elle était endolorie. Elle était absente.

Les autres finirent par s'endormir jusqu'au matin.

Au matin, elles furent empilées dans le panier à salade arrêté devant le poste.

Modeste, debout sur le seuil, hésitait, blême, les yeux fiévreux.

Elle avait trop pleuré. Elle ne pleurerait plus.

— Eh bien, ma fille ? A votre tour ! Allez, ça n'est pas la mer à boire...

Elle se laissait conduire, tirer, pousser, sans réfléchir maintenant à ce qui lui arrivait. Elle s'abandonnait à la fatalité, se disant que toute supplication serait inutile. La perte de Valentine avait été le dernier coup. En ces graves minutes de complet accablement, elle était prête à tous les désespoirs. Certes, elle se reprendrait quelque jour, bientôt, mais, si elle avait été abandonnée à elle-même, la mort eût été le refuge où elle eût cherché le grand repos, l'oubli de toutes ses détresses.

Parmi les filles, ses compagnes, la plupart avaient fait déjà le même chemin. Elles acceptaient la corvée, en riant, deux ou trois seulement paraissaient émuës, les plus jeunes, et d'instinct celles-là se rapprochaient de Modeste, attirées par sa douceur, par son silence, comprenant

peut-être que l'enfant innocente n'était pas de leur monde, allant chercher auprès d'elle un peu d'air pur, un peu de parfum. L'une murmura, à l'oreille de Modeste :

— N'ayez pas peur. Si vous n'avez rien fait, on ne vous retiendra pas.

— Pourquoi m'a-t-on prise ?

— C'est les mœurs... C'est pas rare qu'ils fassent des gaffes ! Si vous connaissez quelqu'un, faites-vous réclamer... Ça sera facile...

— Je ne connais personne...
— Personne du tout ?
— Personne qui s'intéresse à moi...
— Vous n'avez jamais eu d'amant ?
— Jamais !! fit Modeste...
— Ah ! ma petite !... dit sa voisine... C'est pas croyable que des choses comme ça se fassent...

Il y eut des murmures... Des paroles coururent, dites à voix basse !... Celles qui étaient là se rappelèrent leur jeunesse et les rêves d'autrefois... et les souvenirs si purs... on n'osa plus plaisanter ni rire... Dans quelques regards, il y eut de la pitié et de la colère !

C'est qu'elles n'étaient là que quelques-unes.

L'aventure commune de cette nuit les rapprochait, faisait entre elles une sorte d'intimité.

Mais la voiture s'arrêta au dépôt... versa son contenu dans l'épouvantable cage où déjà grouillait tout un bétail humain... Vaste salle mal éclairée par des soupiraux grillés, dont le plafond noirci était soutenu par d'énormes piliers. C'était le quartier des femmes...

Quand elles entrèrent, des cris, des chants, des hurlements les accueillirent.

La plupart firent chorus avec les autres. Modeste crut qu'elle pénétrait dans l'un des cercles tragiques de l'enfer.

Et sur la muraille, triste ironie, un écriteau inutile et grotesque rappelait :

Décence, ordre, silence.

Comment passa-t-elle de pareilles heures ? Elle essaya de s'en souvenir, plus tard, et ne put évoquer que certains détails, tant la folie frappait à son cerveau. L'ensemble de cette brève vie de damnée, elle n'aurait pu le reconstituer. Désespérée, bouleversée, elle était relancée d'un flot à un autre flot sur cet océan de démences... Mourir ! mourir ! C'était la seule pensée, très nette, très claire, qui persistait en son esprit, qui l'obsédait... Mourir !!!... Elle vint tomber sur un banc, s'appuya contre le mur et resta là, dans une hébété dramatique, en proie à cette obsession de la mort... Elle n'eut pas de besoins... Elle n'eut ni faim ni soif... Elle ne vit plus rien... Elle n'entendit plus rien. On l'interpella... Elle ne répondit pas... Des cheveux gris vinrent frôler ses cheveux noirs... Des bouches fraîches, aussi fraîches que sa bouche, et d'autres lasses et brutales, vinrent effleurer son oreille... Elle ne savait pas... Parfois des voitures versèrent leur clientèle qui grossissait la cohue des patientes. Elle ne s'en apercevait pas... Elle regarda, pendant des heures, en une obstination machinale et irraisonnée, la surveillante qui tricotait des bas de laine, assise dans sa chaise, blanche, sous sa coiffe blanche surmontée du long voile noir, et qui, de temps à autre, doucement, tentait de ramener dans ce troupeau en désordre, un peu de calme :

— Silence, mes filles !
Une cantinière du dépôt passa devant elle, agitant sa claquette, annonçant sa marchandise : « Saucisses de Francfort ! Cervelas de Lorraine... Sardines et beurre... »

Elle n'y fit pas attention... Elle dormait éveillée... Ses grands yeux, clairs, ouverts, étaient emplis de ténèbres...

Soudain, tout près de son oreille, une voix enrouée, mais qui se fait très basse pour ne pas être surprise par la curiosité des autres, une voix murmure :

— Je n'ai pas le rond... Payez-moi des sardines...

Deux fois revient à son oreille la prière mendiante... Deux fois Modeste l'entend, sans savoir. C'est après la seconde fois que son esprit s'ouvre à ce qu'on vient de lui demander... et qu'elle se réveille... et qu'elle se retourne...

La mendiante est une grande fille maigre, aux yeux énormes, aux yeux de flamme, et tout près de la mort, car elle a des toux qui la suffoquent et son mouchoir qu'elle tient constamment sur ses lèvres est rouge du sang qu'elle crache... Elles se regardent... L'autre retient un

cri de surprise... secoue le bras de Modeste.

— Mais je vous ai vue... Je vous connais... Vous me remettez pas ?... Hôtel du Volga ?

— C'est vous ? dit lentement, tristement Modeste... Oui... c'est vous qui nous avez sauvés...

— Que venez-vous faire ici ? fait la fille avec une sourde colère.

— Je ne sais pas... On m'a prise... Et je voudrais bien mourir... Je suis innocente de tout...

Puis, elle tire de sa poche quelque argent, le remet à la malade, insiste, sur son refus.

— Prenez ! Prenez ! Achetez ce qui vous plaira...

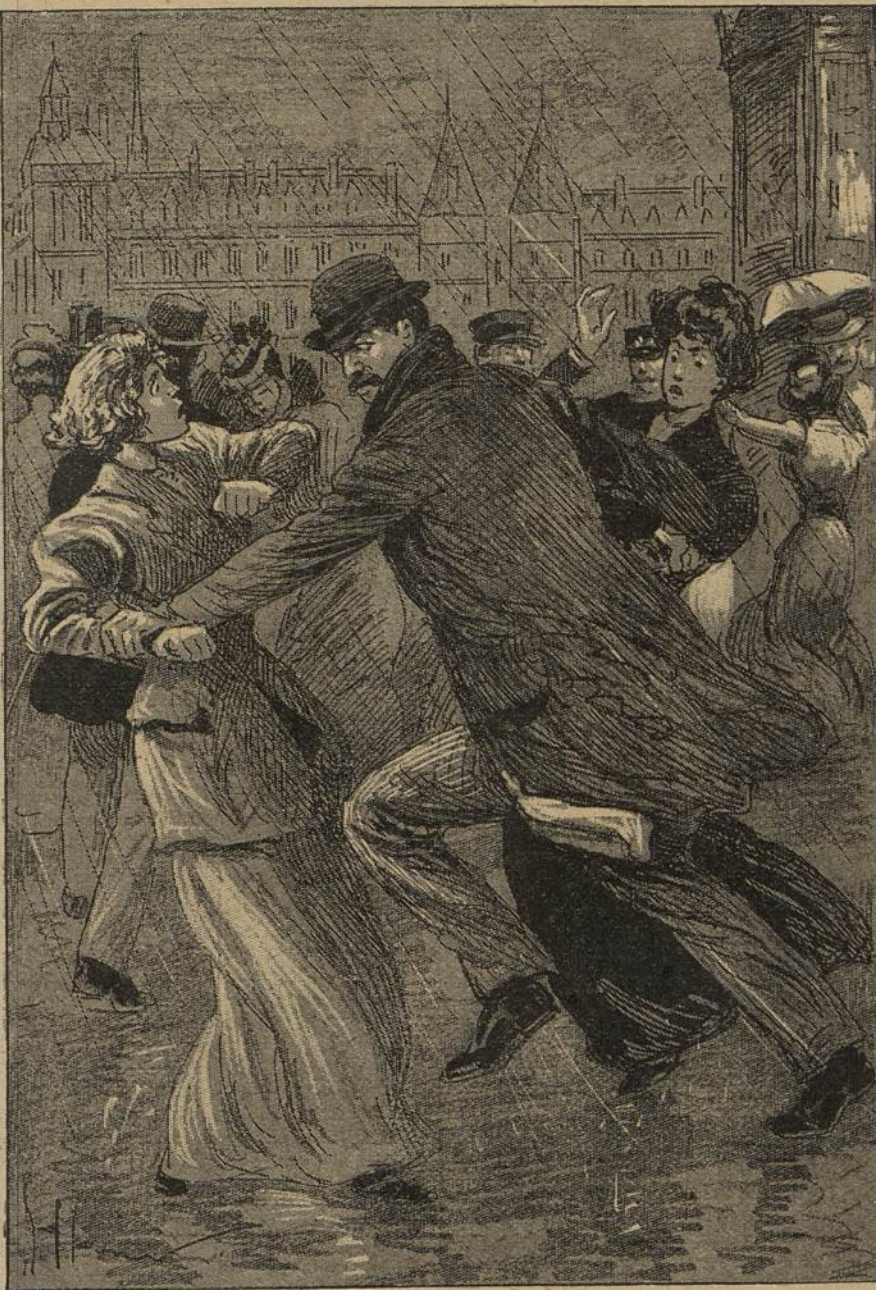
— Merci... Je m'appelle Hélène Rigaud. Je vous ai sauvée une fois... Je vous sauverai encore. Mais, dites-moi... Vous

Elle quitta la salle, revint quelques minutes après.

Et aussitôt Modeste fut appelée au greffe. Elle s'y rendit, avec l'allure d'un fantôme. Là, ce fut un nouvel interrogatoire, dans les mêmes termes que le précédent : « Votre nom ? D'où venez-vous ? Votre domicile ? Vos moyens d'existence ? » Et déjà, à la fiche, sur laquelle s'établissait son nom d'emprunt, était attachée une note particulière la concernant et qui, sans doute, devait viser la misérable accusation de Matagrín et l'enquête ouverte, rue de la Bienfaisance, sur cette accusation, auprès de la vieille et suspecte demoiselle Donnaïche...

Elle fit les mêmes réponses. Ces réponses furent accueillies avec le même haussement d'épaules et la même incrédulité.

— On saura bien la vérité, malgré vous ! En attendant...



LA GOUTTE DE SANG. — Modeste se sentit saisir par le bras et vit un homme qui, de l'autre main, serrait le bras de Valentine.

avez donc des ennemis qui s'acharnent après vous ?

— Non. Pourquoi aurais-je des ennemis ?

— Alors... personne ?... Vous ne connaissez pas un certain Coribasse, si redoutable ?

— Je vous le jure.

— Tant mieux pour vous...

Elle avait acheté des sardines, du beurre, du pain. Elle dévorait, s'interrompait pour tousser et recommençait à manger, sans cesser de contempler Modeste de son regard étrange. Quand elle eut fini, elle alla causer longuement avec la surveillante. Celle-ci eut tout à coup les yeux apitoyés, posa son bas de laine, retira ses lunettes.

On l'entendit qui murmurait :
— Sainte Vierge du Bon Dieu ?

Et ce simple mot rétablit le silence, soudain, comme s'il avait eu la prodigieuse vertu de ces signes de croix qui, jadis, aux temps des exorcismes, chassaient le diable des corps dont il ne voulait pas sortir...

En attendant, les lourds véhicules de la préfecture, bondés de leur clientèle, se dirigèrent au courant de l'après-midi vers la prison de Saint-Lazare... Vers Saint-Lago !... La lourde porte cochère roula sur ses gonds, la voiture de la police entra dans la cour de l'administration et se rangea devant les guichets du greffe... Toutes les femmes défilèrent ; Modeste, avec ses compagnes de la rue des Prouvaires et du dépôt, fut envoyée à la deuxième section. Elle attendit qu'on lui trouvât un lit parmi les quatre-vingt-dix de l'immense dortoir où elle devait coucher. Si elle avait connu les rouages de l'administration policière et judiciaire, elle eût fait la réflexion qu'on la considérait encore, non comme une prévenue de vol, mais comme ressortant du service des mœurs. Dès lors, que devenait l'accusation de Matagrín ? L'affaire de la rue de la Bienfaisance ? Mais elle était trop accablée pour se livrer à ces observations. L'océan de démences continuait de la balloter, pauvre épave des naufrages

parisiens... Le lit trouvé, Modeste fut obligée de se coucher tout de suite, avec les autres... Il n'était que cinq heures... Mais on n'avait pas le temps de leur chercher une place à l'atelier et au réfectoire. On s'en débarrassait en les envoyant au lit. Le dortoir resta allumé toute la nuit, et violemment éclairé... Elles s'endormirent, ces malheureuses, d'un sommeil de fièvre plein d'agitation nerveuse, sous la surveillance d'une religieuse couchant dans une chambrette au guichet vitré, à l'une des extrémités du dortoir, et d'une fille de salle occupant un lit plus élevé que les autres, à l'extrémité opposée.

Toutes s'endormirent instantanément. Modeste, seule, ne dormit pas. Et toute la nuit, elle entendit les paroles confuses qui venaient des rêves... les cris de révolte... les prières de pitié... les mots d'amour aussi... et des noms, beaucoup de noms... Ceux qui avaient rempli leur vie remplissaient leurs rêves... et des cris d'effroi aussi, rappelant, qui sait ? quelques-uns de ces crimes ou le revolver joue son rôle, où le couteau sort sanglant d'une poitrine qui râle...

Nuit sinistre... nuit qui semblait ne pas devoir finir...

Nuit que la cloche interrompit enfin en sonnant le réveil à six heures.

Toutes se réveillèrent, se levèrent... se hâtèrent à leur toilette... On les avait averties : un quart d'heure, pas plus, après quoi les religieuses chargées du service des couloirs ouvraient les portes, chambrière par chambrière.

Modeste chercha vainement Hélène Rigaud.

Elle la demanda... On lui répondit que la fille, malade, mourante, avait été conduite à l'hôpital...

Elle reçut sa ration de pain, fut conduite à l'atelier de couture qui lui avait été attribué. Elle était maintenant coiffée d'un bonnet en serre-tête, sous lequel la pauvre paraissait plus jolie encore, mais combien triste ! d'une tristesse infinie !

Et puis, quoi ? Qu'allait-on faire d'elle, enfin ?

Quand elle criait qu'elle était innocente de tout, pourquoi ne la croyait-on pas ? Pourquoi n'avait-on pas confiance en son honnêteté ? Pourquoi cette défiance ? Oh ! la défiance, souveraine et exécrationnelle maîtresse de l'Univers !...

Est-ce qu'elle allait rester en cette prison hideuse éternellement ?

Retranchée du monde, pour n'avoir rien fait... parce que son grand crime avait été d'être malheureuse ?

Le matin, il y eut trois quarts d'heure de récréation... pour le triste troupeau enfermé là... Guenilles, robes simples, robes riches se promènent par groupes... car on leur laisse le costume de ville avec lequel elles sont entrées... Rien autre, comme uniforme, que le petit bonnet noir... Et les petits bonnets noirs roulent lentement autour de la vieille fontaine, dans la cour... la vieille fontaine de l'ancien couvent des Lazaristes... transformé en prison à la fin du dix-huitième siècle... Autour de cette fontaine se promena jadis Beaumarchais, arrêté quelque temps avant la première représentation du *Mariage de Figaro*... Et André Chénier qui, dans sa cellule, écrivit la *Jeune Captive*... et des fous, auxquels on donnait le fouet pour les calmer, s'y promènèrent aussi... et des prisonniers que le comité de Salut public destinait à la guillotine... L'eau de la fontaine fut rougie du sang des victimes qui tombèrent égorgés par les massacreurs de septembre.

Vers cinq heures du soir, on vint chercher Modeste.

Hélène Rigaud la demandait. Elle agonisait à l'hôpital.

En traversant la galerie, l'enfant se crut soudain transportée à cent lieues de la prison... Un grand calme. La pleine lumière. Jene sais quelle infinie douceur, comme si la mort, en apportant là le repos, voulait moins faire regretter la vie. Et plus rien des damnées qui s'agitent en bas. Au milieu de cette galerie un petit autel était couvert de fleurs et surmonté d'un crucifix et d'une statue de la Vierge. Du buis bénit partout, et partout des fleurs artificielles.

Une religieuse, à genoux, priait...

Elle priait pour l'âme de celle qui allait s'envoler vers le pays où il n'y a plus ni méchancetés, ni injustices, ni inégalité, ni misères...

Pour l'âme chancelante et vacillante d'Hélène Rigaud...

(La suite au prochain numéro.)

LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMER

PREMIÈRE PARTIE

Un drame de famille

X (Suite.)

Il engagea de gros capitaux sur des valeurs industrielles; mais bientôt il joua de malheur, et en une année Antoine vit s'effondrer toutes ces valeurs, vit s'évanouir tous ses capitaux.

Alors il eut recours à Micheline, et Micheline, majeure, Micheline libre par conséquent de disposer de la fortune de sa mère, donna sans la moindre hésitation sa signature à son père.

Le marquis continua: alors il fallut vendre des terres, des bois... et bientôt Antoine ne se trouva plus possesseur que de quelques fermes de moindre importance.

Mauprat, que ce désastre bouleversait, eut la douleur de voir passer en des mains étrangères, pour des sommes souvent dérisoires, toutes les terres des de Presles.

Antoine se trouvait donc acculé à une ruine inévitable, terrible.

Pour la première fois, le malheureux se rendit compte de la catastrophe menaçant sa famille, et il en ressentit un mal affreux.

Maintenant il ne sortait plus de Vertes-Feuilles, se séquestrant dans son cabinet de travail et passant ses journées et une partie de ses nuits à établir des comptes.

Le remords d'avoir presque ruiné sa fille le minait sourdement, le rendait irascible vis-à-vis de Morgane qui, ignorant encore cette débâcle, essayait vainement de consoler le malheureux affolé.

Afin de pouvoir faire face à quelques échéances pressées, Antoine dut se résigner à laisser hypothéquer Vertes-Feuilles; un ancien manufacturier de Saint-Étienne, retiré des affaires et voisin de campagne du marquis de Presles, prit sur le domaine et le château une hypothèque de cent mille francs.

Bien que le notaire Mauprat s'efforçât de cacher le plus possible la ruine du marquis de Presles, cette ruine fut connue.

Alors, tous les paysans de Salmaize et des environs ne s'entretenaient plus que de cette catastrophe.

La vie était devenue intolérable et effroyablement triste à Vertes-Feuilles.

Enfermé pendant de longues heures dans son cabinet de travail, Antoine ne paraissait que pour le dîner dans la salle à manger, où Morgane et Micheline se retrouvaient chaque jour à la même heure.

Le dîner achevé, Micheline remontait à son appartement, Morgane regagnait sa chambre, tandis qu'Antoine, sombre et taciturne, faisait une promenade dans le parc.

Un soir, pour calmer un violent mal de tête, Morgane sortit de Vertes-Feuilles. Comme elle allait refermer la grille, elle aperçut un jeune garçon qui, la voyant, prit la fuite.

Qu'est-ce que cela voulait dire?

Alors Morgane fit quelques pas sur la route, gagna une ruelle contournant le château, ouvrit une petite porte servant aux domestiques et rentra dans le parc.

Derrière un épais massif elle se cacha quelques instants; puis, quand elle fut bien assurée que personne ne l'avait aperçue, elle revint près de la porte principale, non loin de l'endroit où, tout à l'heure, elle avait vu le petit paysan.

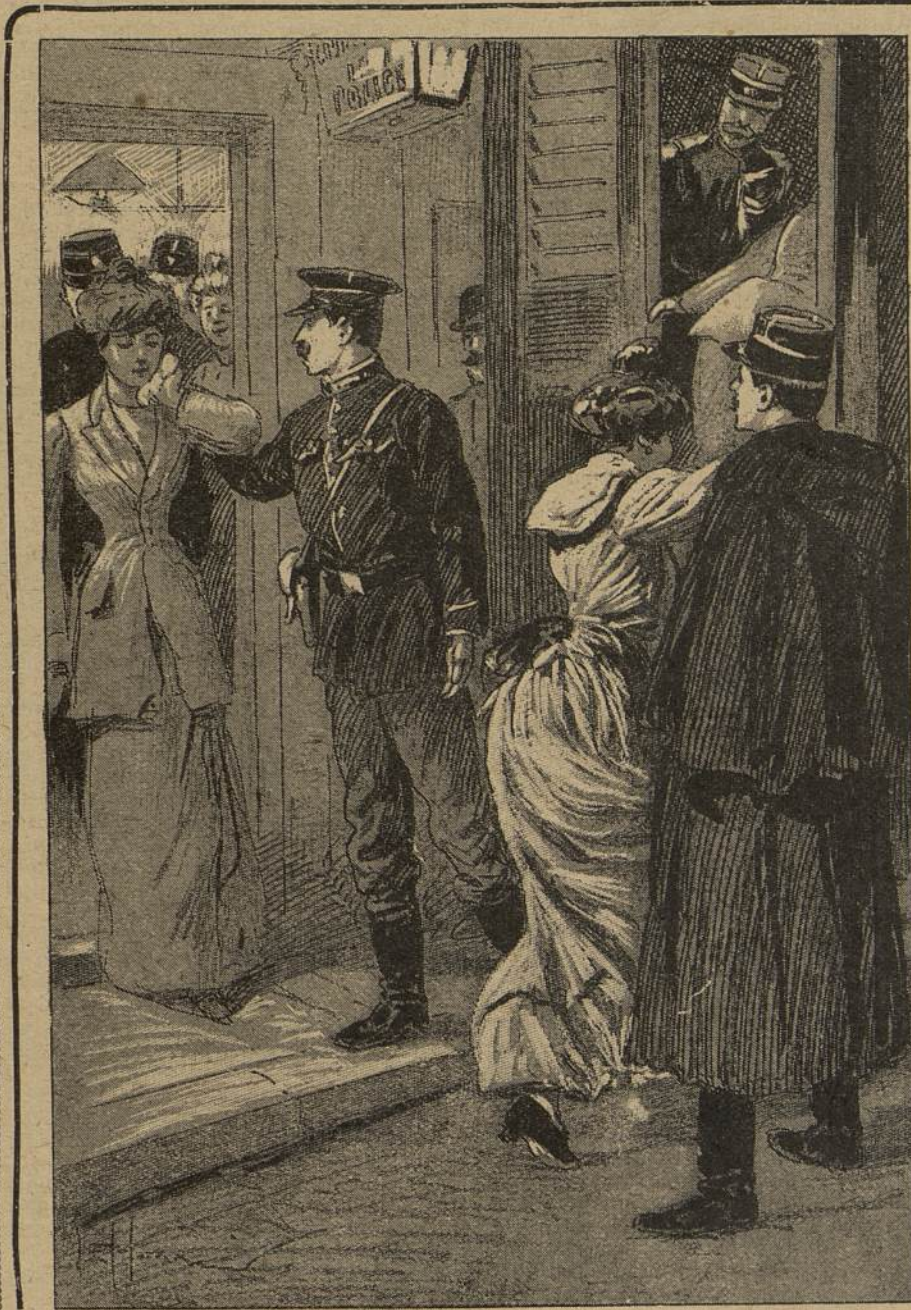
Et là, elle attendit.

Elle n'attendit pas longtemps. Bientôt elle aperçut l'enfant s'approcher avec précaution de la grille, l'ouvrir doucement, et se diriger vers le château.

Très intriguée, Morgane le suivit; et, au moment, où il s'appretait à gravir le perron, elle l'interpella brusquement: — Qui demandes-tu, petit? — Je viens faire une commission à Mlle Micheline.

connaît. Pendant deux jours elle n'est pas sortie, et elle est repartie aujourd'hui par le train de quatre heures sans avoir fait aucune visite.

— C'est bien, mon petit; maintenant tu peux considérer ta commission comme



LA GOUTTE DE SANG. — « Eh bien, ma fille, dit le garde, à votre tour! »
« Ça n'est pas la mer à boire... »

— De la part de qui?
— Je ne sais pas, fit l'enfant, devenu rouge jusqu'aux oreilles.
— Tu mens!

— Oh! non, madame, protesta le gamin, tremblant de peur.

— Voyons, que viens-tu dire à mademoiselle de Presles?

— J'ai à lui remettre une lettre.

— Ah! Ah!... une lettre? Voyons, donne-moi cette lettre... je vais la porter moi-même à mademoiselle Micheline.

L'enfant, de plus en plus hynoptisé par le regard dur de Morgane, tira de la pochette de sa vareuse une enveloppe cachetée portant comme suscription:

Mademoiselle Micheline de Presles.

— Maintenant, tu vas me dire qui t'a remis cette lettre.

— Une dame?

— De Verrey?

— Non, madame. C'est une personne logée depuis deux jours à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Verrey. Personne ne la

faite et retourner chez toi; — tiens, voici vingt sous pour ta peine.

L'enfant partit, joyeux et content d'en être quitte à si bon compte; tandis que, toute pensive, Morgane remontait à sa chambre dont elle eut soin de fermer la porte à double tour.

Elle alluma sa lampe; puis févreusement elle décacheta la lettre apportée par le gamin...

Et voici ce qu'elle lut:

« Mademoiselle,

« De longs mois se sont écoulés depuis que j'ai eu le chagrin de quitter Vertes-Feuilles, lestée des dix mille francs que vous avez bien voulu me donner.

« Sitôt arrivée à Paris j'ai rejoint une de mes sœurs qui tient un débit de vins dans la rue Montorgueil; c'est elle, c'est cette sœur qui a bien voulu se rendre elle-même à Verrey et vous porter cette lettre que je ne voulais pas mettre à la poste. »

— Qu'est-ce que cela veut dire? murmura Morgane.

Puis elle poursuivit sa lecture.
« Je fus donc parfaitement bien accueillie par cette sœur — et pourtant je ne l'avais pas vue depuis dix ans. — D'ailleurs quand on apporte de la galette, on est reçu à bras ouverts tandis que si on n'a pas le sou...

« Or, aujourd'hui, je n'ai plus le sou: les dix mille francs remis par vous ont été engloutis dans le commerce de vins entrepris par ma sœur, et je suis tout à fait dans le pétrin.

« Pour m'en sortir il faut absolument mademoiselle, que vous me donniez dix autre mille francs.

« Oh! je vous vois d'ici protester, je vous entends pousser les hauts cris; mais songez un peu à ce que vous seriez devenue si j'avais mangé le morceau, si j'avais dit à votre belle-mère que vous aviez une gosse de votre amant Jean Bellanger, et que cette gosse était tranquillement en nourrice à Joinville...

« Vous le voyez, je sais bien des choses.

« Comment les ai-je apprises? Oh! d'une bien drôle de façon; le fils de la nourrice — un des rares bons clients de ma sœur — a tout raconté... et j'ai ri comme une folle en écoutant son récit.

« Ça doit vous sembler drôle, pas vrai? Eh bien, voici comment la chose s'est passée.

« Ce client — Vaubaron de son nom — est de Dijon; alors, comme je parlais de Verrey, de Salmaize, et du château de Vertes-Feuilles, il éclata de rire.

« Puis, après avoir réfléchi quelques instants — car il n'était qu'à moitié gris — il me narra la chose, m'expliqua le mystère:

« Et votre secret, ce secret caché par vous avec tant de soins, est maintenant le secret de Polichinelle... du moins dans mon entourage immédiat.

« Sans doute, vous ne tenez pas à le voir parvenir à la connaissance des habitants de Verrey, de Salmaize... et de Vertes-Feuilles; alors, il faut me remettre encore dix beaux billets de mille, autrement — et aussi vrai que je m'appelle Louissette Ménard — j'écrirai à votre père et à votre belle-mère de quoi il retourne.

« Mais, pour plus de sûreté, n'envoyez pas les fonds par la poste. Déposez-les dans les « ruines » sous la pierre tombale située près du maître-autel; — je me rendrai moi-même à Salmaize pour les prendre. J'arriverai par un train du soir et je saurai bien m'orienter dans la nuit et retrouver facilement l'endroit où je vous ai surprise en compagnie de Jean Bel-

langer.

« LOUISETTE MÉNARD,
« 16, rue Montorgueil. »

La lettre tomba des mains de Morgane.

« Ainsi, murmura-t-elle, Micheline a un enfant!... un enfant de Jean Bellanger! Ce lien sacré les unit à jamais! Et cet enfant, cette fillette, Jean l'aime sans doute; il voudra la rechercher, la retrouver et l'emporter avec lui loin, bien loin!

« A défaut de la mère, il aura l'enfant!... »

Accablée et songeuse, Morgane tomba sur un siège, la tête dans les mains. Jamais cette femme n'avait tant souffert qu'en apprenant cette révélation dont cependant elle pouvait se faire une arme.

Oh! comme elle haïssait Micheline! Elle eut d'abord la pensée de se rendre chez la jeune fille, de lui montrer et de lui remettre la lettre de Louissette; mais elle rejeta bien vite cette pensée: il valait mieux garder cette lettre qui la rendait forte, et qui forcerait toujours Micheline à plier devant elle.

Restait la question des dix mille francs

* Voir les numéros 149 à 158.

réclamés par l'ex-femme de chambre pour prix de son silence. Dix mille francs dans la situation actuelle... c'était là une somme difficile à trouver, une somme qu'elle ne possédait pas.

Elle ouvrit un bonheur-du-jour, y prit deux billets de mille et les glissa dans une enveloppe avec une feuille de papier sur laquelle, en s'efforçant d'imiter de son mieux l'écriture de sa belle-fille, elle écrivit ces mots :

« Je vous donne tout ce que je possède... Nous sommes ruinés. Il est donc inutile de m'adresser à l'avenir de nouvelles demandes d'argent. D'ailleurs à la première menace de votre part, je me charge de révéler moi-même à mon père le secret que vous avez surpris. »

« MICHELINE. »

Puis Morgane cacheta l'enveloppe et descendit au parc.

La nuit était superbe ; des milliers d'étoiles piquaient l'azur foncé du ciel. Dans les taillis, les insectes faisaient entendre leurs plaintes monotones et sur la cime des arbres l'épave cherchait à découvrir quelque victime.

Neuf heures venaient de sonner aux églises environnantes, quand Morgane arriva aux « ruines » illuminées par un splendide clair de lune.

La pierre tombale était là, semblant recouvrir un sépulcre.

Morgane se pencha et dans une crevasse elle glissa l'enveloppe qu'elle venait d'apporter. Puis, avec un peu de mousse, elle masqua la crevasse, de manière à faire disparaître la moindre apparence de cachette.

Longtemps Morgane s'attarda dans cet endroit désert, mais pour elle plein de charme : ces ruines lui rappelaient quelque peu les vieux rochers éboulés de Guénolé ; cette chapelle lui rappelait aussi les antiques chapelles de la vieille Armorique.

Toute sa nature sauvage se réveillait dans le silence de la pleine nuit.

Quand elle rentra dans son appartement elle était plus calme.

Le lendemain soir elle revint aux ruines ; puis pendant quinze jours elle entreprit chaque nuit le même pèlerinage.

Le quinzième jour, comme elle se penchait pour examiner la mystérieuse crevasse, elle constata que la mousse avait été dérangée.

Elle chercha ; — la crevasse était vide.

Dès lors elle ne revint plus aux ruines. Et quelques semaines s'écoulèrent dans un calme relatif.

La même inimitié régnait toujours entre les habitants de Vertes-Feuilles.

Le train de maison des anciens jours n'avait point été modifié, et avec une sorte d'inconscience, Morgane se livrait toujours à des dépenses exagérées.

Elle avait fait venir son fils Daniel à Vertes-Feuilles ; et la présence de cet enfant apportait un peu d'animation et de joie dans cet intérieur toujours si triste.

Micheline qui, instinctivement guidée par de secrets pressentiments, détestait la mère, se prit d'affection pour ce gamin allant bientôt atteindre sa onzième année ; et chaque matin elle partait en promenade en compagnie de Daniel. L'enfant était vraiment charmant, studieux et doux ; et s'il avait hérité de la beauté de sa mère, du moins possédait-il un caractère tout différent.

Micheline se chargea de commencer l'instruction de Daniel, dont elle voulut être le premier maître.

Mais si la jeune fille se réjouissait de la venue de ce nouvel hôte, Antoine, lui, en éprouvait une gêne. La présence de cet enfant introduit malgré lui dans sa maison froissait son amour-propre, en le forçant à faire sans cesse un retour sur le passé de Morgane — passé qu'il connaissait cependant parfaitement, et qu'il avait même accepté.

Aussi, à l'instigation du marquis de Presles, décida-t-on d'envoyer à l'entrée de l'hiver Daniel au lycée de Dijon, et de ne le rappeler à Vertes-Feuilles qu'à l'époque des vacances.

Et ainsi fut fait.

Le départ du petit causa à Micheline une réelle douleur, et son cœur s'emplit de tristesse.

En souvenir de la fillette aimée qu'elle ne pouvait voir, elle s'était prise d'affection pour Daniel, et aussi pour les

enfants de Salmaize qui, tous, connaissaient cette belle demoiselle de Presles venant chaque semaine les attendre à la sortie de l'école pour leur distribuer des jouets et remettre aux plus pauvres quelques pièces blanches.

Donc, au commencement de novembre Daniel fut conduit par Morgane à Dijon, où la jeune femme resta deux jours.

Le notaire Mauprat apprit cette absence de la marquise ; aussi décida-t-il d'en profiter.

Le jour même il se présenta à Vertes-Feuilles où Antoine, prévenu de sa visite, l'attendait.

Le marquis n'aurait rien de bon de cette démarche du vieux notaire ; aussi en voyant Mauprat pénétrer dans son cabinet de travail son cœur eut-il une poussée de battements précipités.

— Vous êtes seul... c'est pourquoi je suis venu, dit Mauprat.

Antoine murmura en passant la main sur son front :

— Je suis ruiné, n'est-ce pas ? Je ne possède plus rien... plus rien ? Toutes mes terres sont vendues ; et bientôt, faute de pouvoir payer les intérêts, Vertes-Feuilles sera mis aux enchères ?...

« Je sais tout cela, je m'attends à tout cela... et tout cela me rend effroyablement malheureux, tout cela me rend malade ! »

« Parfois il me semble que ma tête, tellement elle est lourde, va éclater tout à coup ; et parfois aussi je crains de devenir fou ! »

Et il ajouta tristement :

— L'anémie cérébrale me guette !

Un silence se fit.

Mauprat réfléchissait ; il cherchait le moyen de dire toute la vérité sans affliger trop vivement cet homme qui lui faisait pitié.

Très grave il dit :

— Que voulez-vous?... la passion du jeu vous a perdu. Après avoir laissé soixante mille francs à la roulette et au trente-et-quarante, vous n'avez rien eu de plus pressé, dès votre retour à Vertes-Feuilles, que de vous lancer dans de hasardeuses spéculations financières où vous avez perdu toute votre fortune, et aussi une partie de la fortune de Mlle Micheline.

— Ma fille vous aurait-elle adressé la moindre plainte à ce sujet, monsieur Mauprat ?

— Jamais Mlle Micheline ne m'a parlé de vous que pour vous défendre, monsieur le marquis.

— Pauvre enfant !...

Et un sanglot, vivement refoulé, souleva la gorge d'Antoine.

Il dit d'un ton ému :

— Elle m'a donné ce que je lui ai demandé... et je l'ai presque ruinée ! Que deviendra-t-elle dans l'avenir ! Ah ! Mauprat... Mauprat, j'ai suivi une bien mauvaise voie... et je ne puis plus en sortir !

— Qui sait ?...

— Tout est fini pour moi maintenant.

Ah ! si j'avais été aimé autant que j'aimais, moi, nous n'en serions pas là...

« Je ne connaissais pas, moi, cette vie enfiévrée, ces pays enchantés où on laisse le meilleur de son cœur, ses illusions les plus douces... et sa fortune ! Je n'aurais jamais vécu que dans mes bois, dans ce village où je suis né, dans cette vieille demeure léguée par toute une lignée d'honnêtes gens... »

« Cette vie calme suffisait à mon bonheur. Maintenant, hélas ! le démon du jeu m'a pris tout entier ; et je ne peux m'affranchir des tentations malsaines qui me rejettent infailliblement un jour devant un tapis vert !... »

— Qui a bu boira, fit Mauprat en haussant les épaules.

Et s'exaltant, le notaire ajouta :

— Mais avec quoi retourneriez-vous à Monte-Carlo ? Avec quoi vous lancerez-vous encore dans des spéculations de Bourse, traiterez-vous à nouveau des affaires plus ou moins véreuses ? Avec quoi... puisque vous n'avez plus rien ?

— Mauprat ! s'écria Antoine en se levant tout pâle.

— Oui, je le répète... plus rien ! fit le notaire en scandant ses paroles.

« J'ai arrêté hier votre compte, monsieur le marquis ; et il ne vous reste pas vingt mille francs. Quant à vos terres, à vos fermes... elles ne vous appartiennent plus ; beaucoup ont été rachetées par votre régisseur, et les châtelains des environs ont acquis le reste. »

— Ruiné !... ruiné !...

— N'était-il pas de mon devoir de vous prévenir ? Oui, vous êtes ruiné, vous ; quant à Mlle Micheline, elle possède encore deux fermes provenant de la succession de sa mère. Ces fermes sont louées l'une trois mille francs, l'autre deux mille... total cinq mille livres de rentes, constituant toute la fortune de votre enfant.

« Et cette fois je m'opposerai de toutes mes forces à ce que Mlle Micheline vende ces fermes. »

« J'ai vu naître cette enfant ; n'est-elle donc pas naturel, n'est-ce pas mon devoir strict de m'efforcer de la sauvegarder contre la misère ? »

Il pensait aussi, l'honnête Mauprat, à la fillette dont il payait régulièrement la pension, à l'enfant de Micheline, à la mignonne Gracieuse qu'il voulait mettre toujours à l'abri du besoin.

— Soyez sans inquiétude, fit le marquis, d'un ton glacial ; jamais je ne consentirai à la vente du peu qui reste à ma fille. On vendra Vertes-Feuilles s'il le faut ; mais les fermes des Aubrays et de Morfontaine resteront la propriété de Micheline.

— Oui, il faudra bien se résoudre à vendre Vertes-Feuilles, puisqu'il vous est impossible de payer l'intérêt des sommes empruntées sur hypothèque.

— Trouvez un acquéreur... et vendez...

— J'en connais un qui paiera cher et comptant. Il offre trois cent mille francs. En défalquant de cette somme cent cinquante mille francs nécessaires pour obtenir la levée d'hypothèque, il vous restera une somme équivalente, suffisante pour vous permettre de vivre tranquillement.

— C'est bien, monsieur, c'est bien ! fit le marquis d'un ton glacial ; on vendra Vertes-Feuilles... et tout sera dit !

Mauprat se leva et prit congé d'Antoine qui le reconduisit jusqu'à la grille du château.

L'orage allait gronder dans cette maison.

Antoine, le front bas, regagna son cabinet de travail où il s'enferma toute la journée.

Et des jours s'écoulèrent sans amener aucun changement à cette vie désolée.

Maintenant Antoine ne sortait presque plus de Vertes-Feuilles ; il avait comme honte de cette ruine accomplie, de cette misère relative qui le menaçait. Sa santé, autrefois si robuste, s'altérait un peu tous les jours, et l'anémie cérébrale dont il était menacé le faisait de plus en plus souffrir.

Cet homme robuste, ce campagnard habitué pendant tant d'années à braver les intempéries des saisons, éprouvait souvent des malaises inquiétants qui le forçaient à rester chez lui — dans sa chambre où Morgane elle-même n'avait point accès ces jours-là.

Le vie était donc intolérable à Vertes-Feuilles ; aussi Morgane cherchait-elle le moyen de s'en évader pendant quelque temps.

Du douloureux secret qu'elle avait surpris elle n'avait point dit un mot à Micheline ; — patiente, elle attendait l'heure propice pour parler.

Un matin, elle reçut, datée d'Audierne une lettre ainsi conçue :

« Ma chère Morgane, « Je suis au désespoir. Gaétane très « malade ! Viens vite à mon secours, car « je sens que si Dieu me prend ma fille, « je deviendrai folle ! »

« CORALIE. »

Bouleversée, Morgane courut à l'appartement du marquis.

Antoine s'était levé.

Assis près de la fenêtre, il dépouillait son courrier, lisant et relisant des lettres d'affaires qui toujours le bouleversaient profondément.

— Vous venez me relancer bien mal à propos, dit-il. Voyez : j'ai un monceau de lettres à lire, et des lettres plus ennuyeuses les unes que les autres.

« Depuis notre mariage, un mauvais génie nous poursuit, nous écrase. Ah ! ma pauvre Morgane, la vie est vraiment bien pénible ! »

— Nous ne sommes cependant pas encore si à plaindre que ma sœur, fit Morgane d'un ton glacial. Tenez... lisez cette lettre : Coralie me réclame... sa fille est à la mort !

— Alors, que comptez-vous faire ?

— Je vais donner à ma femme de chambre l'ordre de préparer mes malles.

— Vous partez ?

— Le plus tôt possible.

Antoine consulta un indicateur ; puis d'un ton calme, qui stupéfia Morgane, il dit :

— Il y a à midi vingt un train pour Paris ; prenez-le, et ce soir même vous pourrez vous embarquer pour la Bretagne.

— Je suivrai vos conseils, mon ami.

En effet, à l'heure indiquée, Morgane prenait place dans le train se dirigeant sur Paris et le soir même montait à la gare d'Orléans dans l'express à destination de Quimper.

Après quelques heures de repos à Quimper elle reprit le chemin de fer pour Audierne, d'où elle se fit conduire à Plogoff.

Morgane n'était jamais venue dans ce pays sauvage, aussi profondément triste et impressionnant que Guénolé.

Elle découvrit une nature morte, des champs de bruyères, de fougères et de blé noir, puis dans les lointains voilés de brume... la mer dont elle percevait la houle éternelle.

Des calvaires isolés surgissaient dans la lande ; de pauvres villages, dont on apercevait les clochers à moitié démolis, apparaissaient de loin en loin, animant quelque peu le paysage sévère et triste.

— Vous allez sans doute chez Mme de Kernoël ? dit le cocher, un brave Breton d'Audierne ; — peut-être arriverez-vous trop tard : je me suis laissé dire ce matin que la petite Gaétane était au plus mal.

Morgane ne répondit pas.

Les yeux éperdus, elle regardait tristement passer devant elle ce paysage morne, ces champs désolés.

— La maison des Kernoël n'est pas loin de la pointe du Raz, reprit le conducteur ; et même vous pouvez l'apercevoir d'ici.

« Voyez : ce vieux mur ébranlé par les vents... c'est là. »

Quelques minutes s'écoulèrent, et bientôt la patache s'arrêtait devant la vieille demeure.

Morgane sauta à terre ; puis, munie de sa valise, elle se dirigea vers une porte verrouillée à laquelle elle sonna.

Aussitôt un pas lourd se fit entendre, une clef grinça dans la serrure... et la porte s'ouvrit.

— Madame de Presles ! dit une femme que Morgane reconnut tout de suite.

C'était la vieille Yvonne, la servante dévouée de Coralie, la brave femme qui autrefois avait reçu Morgane dans le coquet petit salon de Quimper.

— Ah ! vous êtes venue... quel bonheur, et comme Madame va être contente ! Nous sommes si isolées et si tristes toutes deux dans cette vieille maison où, il y a huit jours, nous avons dû nous rendre par ordre de Monsieur le comte qui doit venir passer ici tout le mois de septembre.

— Ah ! Et l'enfant ?...

— Elle est bien malade ; elle aura le sort des autres ! fit Yvonne en hochant la tête. C'était écrit, et il faut bien en prendre son parti... mais Madame est au désespoir. Si elle perd encore cette enfant-là, je ne sais trop ce qui arrivera.

Tout en causant Yvonne et Morgane se dirigeaient lentement vers la maison.

Elles traversèrent une pelouse d'un vert douteux, un jardin aux arbres rachitiques, aux allées mal tracées et mal entretenues, et parvinrent enfin à la maison — bâtisse énorme aux murs à moitié démolis, sorte de vieux château flanqué de deux tours lézardées et ébranlées par les tempêtes.

— Ce n'est pas gai ici, fit Yvonne, et on s'y ennuie à mourir ; aussi ne puis-je m'empêcher de rager en songeant comme on était bien à Quimper.

« Mais voilà : quand le comte donne un ordre à Madame il faut bien obéir. Cet homme-là se croit toujours sur un bâtiment de guerre, commandant à une troupe de matelots n'ayant pas le droit de protester ; — quand même et partout il veut être le seul maître. »

Elles pénétrèrent dans un large vestibule parqueté de mosaïque ; puis Yvonne introduisit Morgane dans le grand salon meublé de sièges et de bahuts anciens, et la pria d'attendre quelques instants.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

MALFAITEURS MASQUÉS. — Pendant la nuit, deux individus masqués ont pénétré dans une maison occupée par deux vieilles demoiselles. Ils ont fracturé une fenêtre, ont



pénétré dans la chambre et ont ligoté et bâillonné les deux locataires. Des voisins accoururent aux cris des victimes et les agresseurs prirent la fuite. **AMIENS.**



PARENTS CRIMINELS. — Au hameau du Nouveau-Monde, deux époux d'origine belge rouaient de coups leurs fillettes, âgées de 15 et 14 ans, quand celles-ci qu'ils obligeaient à mendier ne rapportaient pas une recette suffisante. L'aînée accusa en outre son père d'avoir abusé d'elle. Les parents indignés ont été arrêtés. **WATTRELOS.**



SABOTEURS SURPRIS. — En pleine nuit, deux saboteurs étaient en train de couper des poteaux télégraphiques quand ils furent surpris par un garde. Les deux criminels tombèrent alors tous deux sur le malheureux garde qui fut renversé, barbouillé de boue et roué de coups. **BÉTHUNE.**

VICTIME D'UNE MORSURE DE SOURIS

Le gendre de M. Bebel, le député socialiste au Reichstag allemand, le docteur Simon, qui exerçait depuis plusieurs années la médecine à Zurich, vient de trouver la mort dans des circonstances peu banales.

S'occupant beaucoup de bactériologie, il fut mordu au doigt par une souris et un empoisonnement du sang se déclara qui eut la mort pour conséquence.

LA BONNE FORTUNE DU FORÇAT

Mettre son cœur et sa fortune aux pieds d'un cambrioleur émigré, sur le point d'être déferé pour la seconde fois devant les assises, et aspirer ardemment à obtenir la main de ce détenu, dans le seul but de le ramener au bien et à la vertu, paraît être une idée digne d'éclorre seulement dans le cerveau d'une romanesque Américaine.

Et cependant, ce n'est pas aux Etats-Unis que cet événement sensationnel va se produire, mais en France, à Versailles même, où une femme, directrice d'un cinéma ambulante, va devenir la légitime épouse de Désiré Ferger, cet homme de quarante-quatre ans, dont les journaux ont signalé maintes fois les sensationnels exploits.

Condamné à cinq ans de travaux forcés par la cour d'assises de Seine-et-Oise, Ferger peu désireux de visiter la Guyane, parvint à s'évader, mais, repris quelques mois après, il changea de tactique et simula la folie. On le mit alors en observation à l'asile de Clermont, et Ferger en profita pour prendre de nouveau la clé des champs.

Capturé pour la seconde fois dans le courant du mois dernier, le pseudo-dément est maintenant solidement verrouillé dans une cellule de la prison versaillaise, où son défenseur vient de lui faire part de l'ardent amour qu'il a su inspirer.

Ferger n'a pas hésité un seul instant à accepter la chaîne conjugale, en attendant, peut-être, de prendre celle du forçat.

LES FLIBUSTIERS

En octobre dernier, le steamer *Zeebrugge* ex *Arizona* battant pavillon belge, quittait Anvers avec un chargement déclaré comme marchandises diverses à destination de Port-Stanley dans le Falkland. Des bruits qui couraient disaient que ce navire transportait des canons et des fusils pour les royalistes portugais. Une information judiciaire fut ouverte qui ne donna aucun résultat. Or, l'équipage de ce navire vient de rentrer et a raconté l'équipée extraordinaire suivante :

Le *Zeebrugge* embarqua 250 tonnes de poudre et prit comme passagers cinq Espagnols et deux Anglais. En mer, un des passagers nommé Arricos, Espagnol, prit la direction du voyage. On fit escale à Dakar où on embarqua d'importantes provisions de charbon et de vivres et on se dirigea vers l'Amérique du Sud.

Les Belges apprirent alors que le *Zeebrugge* avait été arrêté secrètement par des révolutionnaires du Paraguay et que Arricos était le beau-frère du président. Parmi les passagers, il y avait un armurier, un manipulateur de télégraphie sans fil et trois pilotes argentins. En outre des fameuses marchandises, il y avait quatre gros canons, une mitrailleuse, 6.000 fusils, des appareils de télégraphie sans fil, des uniformes, etc.

Le but de l'expédition était un coup de main contre les villes du Paraguay situées sur le rio de la Plata.

Arrivé en vue de la côte sud-américaine, Arricos fit équiper sur le pont les quatre canons et la mitrailleuse. Quand il arriva à l'embouchure du rio de la Plata, le navire arbora le pavillon brésilien, repeignit sa coque et le nom de *Zeebrugge* fut remplacé par celui de *Colimbra*. Grâce à une forte tempête, ce navire passa inaperçu devant Montevideo et Buenos-Ayres et le navire prit encore le nom de *Ascension*.

Les marins belges obéirent à tous les ordres donnés parce que le chef avait constamment le revolver à la main et parce qu'ils n'osaient pas descendre de peur d'être pris pour des contrebandiers de guerre. Ils continuèrent donc à remonter le rio de la Plata. On maquilla encore le navire qui prit le nom de *Constitution*. Arrivé enfin à l'endroit où le rio de la Plata forme la frontière entre l'Argentine et le Paraguay, le capitaine anglais déclara que le navire était vendu à Arricos et que l'équipage était libre.

Arricos demanda aux Belges d'entrer à son service comme soldats, mais tous, sauf un, refusèrent et s'empressèrent de débarquer sur la rive argentine pour gagner Buenos-Ayres et de là Anvers.

Par suite d'un différend au sujet de leurs gages, les marins ont attaqué en justice les armateurs belges. Un député d'Anvers au Parlement demandera des explications au gouvernement au sujet de cette affaire.

IMMORALITÉ D'ANTAN

Certain poète chansonnier s'est voué à la tâche ardue de moraliser les foules. Qu'il se console à la pensée que le mal auquel il s'attaque ne date pas d'hier.

Dans une lettre du préfet de police Delaveau, datée du 2 avril 1824, ce fonctionnaire se plaint à son ministre de « l'immoralité » de l'*Auberge des Adrets* et de la *Place du Palais de Justice*, pièce qui est, écrit-il, « une véritable école de vol ». Et le préfet résume ainsi ses doléances, qui révèlent une âme austère : « Les spectateurs honnêtes ont hué ou sifflé la pièce, à plusieurs reprises, mais elle a été applaudie par la majorité, composée de cette portion corrompue du peuple, qui est avide d'émotions fortes, et qui court à ces sortes de spectacles comme elle court aux exécutions qui se font sur la place de Grève. Enfin, l'une des plus choquantes inconvenances dont on ait encore été frappé, c'est le déguisement des voleurs en gardes forestiers. »

Le ministre, moins prompt à se frapper, se contenta de répondre que « ces inconvenances étaient dues au genre de composition ». Ce ministre devançait son époque.

UN INDUSTRIEL ASSASSINÉ PAR ERREUR

Récemment, à Czenstochowa (Russie), un industriel roubaisien, M. Mathieu Gilson, était assassiné.

On a maintenant des précisions sur ce crime. Les voici :

Au moment de l'attentat, dans la cour des usines de Czenstochowa, l'infortuné se trouvait en compagnie de trois de ses collègues, deux Français et un Polonais. Ce dernier, M. Egersky, directeur de la filature, bien que plus âgé, avait beaucoup de ressemblance avec M. Gilson. Il avait reçu plusieurs menaces du comité révolutionnaire, qui siège en permanence à Czenstochowa. C'est ce qui explique que M. Mathieu Gilson ait été tué à sa place.

Il était six heures, les deux mille ouvriers des énormes établissements affluaient vers la

sortie. Un peu à l'écart, se trouvait dans la cour le groupe des quatre directeurs qui devaient galement. Au moment où M. Gilson offrait une cigarette à ses collègues, il fut soudain atteint d'une balle de revolver à la nuque et tomba foudroyé. Le projectile, tiré par derrière, avait traversé le cerveau et était venu s'aplatir à l'intérieur du crâne, sur l'os frontal.

Tandis qu'on s'empressait autour du cadavre, l'assassin, un jeune Polonais de vingt-six ans, s'enfuyait à toutes jambes en tirant des coups de revolver en l'air pour effrayer ses poursuivants.

Mais il avait été reconnu et, le lendemain, il était arrêté par la police de Czenstochowa. Déjà il avait pris l'utile précaution de se faire raser la moustache et la barbe.

Le comité révolutionnaire a écrit au directeur des établissements pour lui présenter ses excuses (*sic*), faisant valoir que la balle qui a tué M. Gilson était destinée à M. Egersky. Ce dernier a été invité par la police russe à quitter d'urgence Czenstochowa.

POUR RESTER EN PRISON

On se souvient peut-être qu'il y a quelque temps, la femme Rose Soutouly lança plusieurs pavés contre les fenêtres du cabinet du procureur de la République de Montpellier, M. Faugairolles. Le médecin légiste chargé de son examen mental vient de la déclarer irresponsable.

La préfecture la considérant comme insuffisamment dangereuse pour être internée, la femme Soutouly devait donc être remise en liberté. Mais, le moment de sa libération venue, elle déclara se trouver fort bien en prison et refusa tout net de sortir.

Force fut au gardien-chef de la prison d'avoir recours à la police et de faire expulser *manu militari* la femme Soutouly de la maison d'arrêt, ce qui ne laissa pas de causer quelque embarras aux agents, plus habitués à exécuter le geste exactement contraire.

Voilà certainement un cas qui ne doit se présenter qu'à de rares intervalles... sauf peut-être à Fresnes, prison modèle...

COMMENT UN FILOU ÉCHAPPA AUX AGENTS

L'an dernier, la Sûreté générale eut à s'occuper d'une affaire dite des « Philosophes ».

Les inspecteurs de la Sûreté arrêterent, à Bagnoles-de-l'Orne, deux individus, qui, depuis longtemps, en véritable « grecs », mettaient en coupe réglée les habitués des établissements de jeu de la région.

Un de leurs complices, surnommé « Auguste », dit le « Grand Calab », put dépitier les inspecteurs et prendre la fuite.

C'est un sujet italien, repris de justice des plus dangereux. Déjà sept fois condamné pour vol, il avait été expulsé de son pays en 1876, et, de Suisse, le 5 août 1908. C'est un des membres les plus actifs d'une bande de rats d'hôtel cosmopolites. Parlant couramment quatre langues, il put commettre des exactions nombreuses en Algérie et dans le nord de la France, notamment à Saint-Amand-les-Eaux. Sous le nom de marquis de Mambriano et de marquis de Lahomette, il fit facilement des dupes, aidé en cela par une « souris d'hôtel », connue sous le nom de comtesse de Monteil, qui purge actuellement, à la Guyane, une peine de travaux forcés.

En dépit des recherches les plus actives, l'italien avait pu jusqu'à ce jour dépitier la po-

lice. Or, ces jours-ci, la brigade mobile de Marseille apprenait que le bandit s'était réfugié dans la banlieue de cette ville, à Montalivet, chez des parents. Une filature fut organisée devant le domicile qui servait de retraite au bandit mais celui-ci, prévenu, se déguisa en Arabe et passa devant les policiers qui ne le reconnurent pas.

Soit dilettantisme de bandit, soit nécessité de mettre à l'abri des papiers oubliés et compromettants, il revint une demi-heure plus tard chez ses hôtes et, devant les agents toujours à l'affût, il réintégra son logement avec un sang-froid déconcertant.

Les inspecteurs de la brigade mobile apprirent alors à quel individu ils avaient affaire, et résolus à l'arrêter coûte que coûte, ils entrèrent à ses trousses dans la maison. Ils étaient sur le point de le saisir, lorsque l'italien, doué d'une force peu commune, se dégagea de leurs mains, les repoussa, leur ferma la porte au nez qu'il verrouilla, et prit aussitôt la fuite par une autre issue.

Les inspecteurs durent se retirer après cette bataille vaine, mais ils espèrent qu'avant peu ils pourront retrouver le bandit et, cette fois, ne pas le laisser échapper.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UN IVROGNE TUÉ. — En compagnie de deux camarades, un jeune homme de vingt ans faisait la fête. Les trois camarades se rendirent alors, complètement ivres, chez la mère



du jeune homme. Celui-ci voulait forcer son fils à manger. Comme il refusait, un des deux autres le saisit, l'adossa à un mur et lui enfonça dans la gorge un couteau de cuisine. Le malheureux fut tué sur le coup. **ANGERS.**



UN GARDE BLESSÉ. — Vers neuf heures et demie du soir, un garde faisait sa tournée dans les bois en compagnie d'un de ses collègues. Ils surprirent plusieurs braconniers et se mirent à leur poursuite. Les braconniers firent feu alors sur les gardes et blessèrent le premier, puis ils disparurent sous bois. Quatre des coupables purent cependant être arrêtés. **NOGENT-LE-ROTHOU.**



TERRIBLE CHUTE. — Au casino, un ouvrier maçon, âgé de 18 ans, travaillait à la reconstruction d'un bâtiment. Soudain, une planche de l'échafaudage sur lequel il était monté se rompit et le malheureux ouvrier fut précipité sur le sol. Il se brisa le crâne et la colonne vertébrale. **DEAUVILLE.**

HOMMAGE ANGLAIS A UN MARIN FRANÇAIS

A Newhaven le capitaine Letelle, du bateau *France*, de la ligne de Dieppe à Newhaven, a reçu un touchant témoignage de reconnaissance. Un groupe de passagers anglais lui a offert une cafetière et une aiguère en argent pour honorer son courage et son habileté pendant la traversée de la Manche le 5 novembre dernier. Le capitaine réussit en effet à mener le *France* à bon port, bien que le gouvernail eût été enlevé par la mer.

UN ÉTRANGE SUICIDE

Prague s'enorgueillissait de posséder quatorze chants manuscrits en langue tchèque considérés comme les fragments d'un long poème épique de Koniginhof à la gloire du pays de Bohême.

Or, voici quelques mois, deux érudits charitistes contestèrent l'authenticité de ces morceaux et conclurent qu'ils devaient être l'œuvre, non pas de Koniginhof, mais bien d'Hanka, lequel prétendit les avoir découverts en 1819, et qui les aurait composés lui-même de toutes pièces en vue d'exalter le patriotisme de ses concitoyens.

La chose, au demeurant, ne pouvait rien changer à la valeur du poème, superbe, paraît-il, et d'une beauté telle que Goethe et Chateaubriand l'ont jadis proclamé génial...

Or, un professeur, M. Pic, qui le croyait de Koniginhof dur comme fer, entra dans une irritation violente...

Il y eut des polémiques. Comptant que l'expérience lui donnerait raison, M. Pic fit analyser le parchemin des manuscrits.

Mais les résultats de l'analyse ne furent pas ceux qu'il en espérait...

Alors, des doutes l'envahirent...

Et, de dépit, l'archéologue s'est brûlé la cervelle.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UNE MALADE VEUT SE SUICIDER. — L'hôpital Lariboisière a été le théâtre d'une tragique tentative de suicide. Atteinte d'une grave affection cardiaque, et désespérant de recouvrer jamais la santé, une malade, âgée de trente ans, décidait de mettre un terme à ses souffrances.

S'emparant d'un petit couteau, caché sous son traversin, elle s'en frappa furieusement à la poitrine au-dessous du sein gauche, puis, épuisée, elle retomba sanglante sur sa couche.

On s'empressa de donner des soins à la désespérée, et l'interne de garde, mandé en toute hâte, constata que la malheureuse ne portait pas moins de trente blessures, heureusement pas très graves.

Toutefois, étant donné l'état de santé de l'infortunée jeune femme, on redoute une issue fatale. **PARIS.**



FILLETTE ÉBOUILLANTÉE. — Assise dans son berceau près d'un poêle sur lequel bouillait une casserole d'eau, une fillette d'un an et demi avait été laissée seule un instant. Elle en profita pour saisir la queue du récipient. La casserole se renversa et la pauvre enfant, atrocement brûlée, ne tarda pas à succomber. **PARIS.**

TUÉ PAR UNE AUTO. — Un taxi-auto a renversé, à l'angle des rues de Rivoli et du Boule, un homme de 35 ans, garçon de restaurant.

Gravement blessé à la tête, l'infortuné est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital de la Charité.

Le commissaire de police du quartier des Halles a fait transporter le cadavre à la Morgue.

Le défunt était marié et père de trois enfants.

Le chauffeur, auteur de l'accident, a été mis à la disposition de la justice. **PARIS.**



UN ENFANT TUÉ. — Malgré son jeune âge, cinq ans, un enfant jouait seul sur le trottoir de la rue Ordener. Tout à coup, il descendit en courant sur la chaussée. A ce moment arrivait une voiture chargée de charbon. Le pauvre petit fut renversé et écrasé. Il est mort peu après à l'hôpital. **PARIS.**



BOURRADE MORTELLE. — Voyant un camelot ivre, qui voulait à toutes forces pénétrer dans son établissement, un débitant de la rue Simon-le-Franc lui donna une rude bourrade et l'envoya rouler sur le sol. Le pauvre diable qui, dans sa chute, s'était fracturé le crâne, est mort à l'hôpital. **PARIS.**

TENTATIVE DE SUICIDE. — Une demoiselle de magasin, âgée de 18 ans, s'est jetée du pont du quai de Grenelle sur la voie du chemin de fer des Invalides.

Fort heureusement aucun train ne passait à ce moment. On put relever la jeune fille qui fut transportée à l'hôpital Necker, où on constata qu'elle avait le crâne, le bras droit et la clavicle gauche fracturés.

On ignore les motifs de cet acte de désespoir. **PARIS.**



VITRIOLE. — A peine un facteur des postes venait-il de rentrer chez lui que sa femme, se dressant brusquement, lui lançait au visage le contenu d'un bol de vitriol. Elle alla ensuite se constituer prisonnière. L'état du blessé est très grave. On croit que la coupable a agi dans un moment de folie. **PARIS.**

LA PORTE SECRÈTE

(Suite et fin.)

— Qui vous fait croire cela?
— Par moments, le soir, dans l'intimité, il se plaisait à échafauder des schémas de romans et, tout en causant, il me parlait en feuilletons nés de son imagination, s'échauffant dans son récit, au point qu'il entraînait absolument dans le rôle des personnages qu'il créait ainsi.

« Maintenant que j'y songe, ne serait-ce pas là un signe de tendance vers un état exalté, peut-être pis même? »

— Les travaux du cerveau, fit le magistrat, chez certains écrivains et les labeurs surtout de l'imagination peuvent certainement amener de grands troubles, surtout s'il y a surmenage. Mais Monsieur votre père n'a jamais rien écrit, que je sache?

— Non. Il se contentait de concevoir ces romans.

— Lisait-il beaucoup?

— Très peu. Et ces plans de feuilletons lui étaient propres, ne lui venaient nullement à la suite de lectures.

— Voilà qui est curieux. Se livrait-il souvent à ces fantaisies littéraires?

— Fréquemment. Et maintenant que j'y songe, c'était presque toujours au retour de ses excursions hebdomadaires. Peut-être l'inspiraient-elles?

— Hum! Croyez-vous?

— Ma foi, je ne sais plus que penser. Il m'a paru intéressant de vous signaler le fait. Car ce travail incessant de l'esprit, joint à celui que nécessitaient les comptes de sa maison, ont peut-être pu amener une lésion du cerveau, ce qu'on appelle une amnésie, si je ne me trompe. Et en ce cas, mon père pourrait peut-être avoir perdu la mémoire et errer quelque part sans se souvenir qui il est ni où il habite...

— A mon avis, il faut éloigner cette hypothèse. Les papiers qu'il portait sur lui l'auraient toujours fait identifier.

— Et si on les lui avait volés?

— Oh! alors, Mademoiselle, nous entrons absolument dans le domaine du roman. Néanmoins, je prends bonne note de ce que vous venez de m'apprendre.

Jeanne de Malary prit congé du magistrat, et ce dernier recommençait à compulser les papiers éparpillés sur sa table devant lui, quand un agent lui fit parvenir une carte.

Il y lut ce nom: « Paul Hunois. »

— Que me veut ce Monsieur?

— Vous entretenir d'une chose importante, au sujet de la disparition du banquier Malary.

— Faites entrer.

Paul Hunois, un grand jeune homme de vingt-cinq ans environ, au visage intelligent, pénétra aussitôt dans le cabinet du commissaire.

— Monsieur, fit-il, permettez-moi tout d'abord de me présenter. Je suis le secrétaire de M. de Malary.

— Ah! bien.

— C'est moi qui suis entré le premier dans les bureaux où l'on a pour la première fois constaté la disparition du banquier. Dans notre hâte, et le trouble que nous causa cette intrusion forcée, un détail nous avait échappé, de même qu'il n'a pas été relevé par les agents de la Sûreté.

— Quoi donc?

— La porte d'entrée était non seulement fermée à clé, mais un verrou intérieur, invisible, car il se trouve placé dans le bois même de cette porte — avait été poussé.

— Comment cela?

— Voici. Nous ne connaissions pas l'existence de ce verrou que le banquier devait pousser à l'intérieur du bureau, après notre départ, le soir, quand il voulait être bien sûr que personne ne viendrait le déranger.

— Vous êtes sûr que ce verrou se trouve à l'intérieur?

— Absolument sûr. Vous n'avez du reste qu'à venir voir par vous-même.

Le commissaire prit aussitôt son chapeau et suivit Paul Hunois rue de la Chaussée-d'Antin.

— Vous avez raison, fit-il, en examinant la porte. Voici bien le verrou. Et qu'en concluez-vous?

— Je ne sais pas, je ne suis pas policier. Mais, en considérant bien ce fait bizarre, il me semble que le verrou étant poussé, M. de Malary aurait dû se trouver dans les bureaux, quand nous y avons pénétré le lundi matin...

— C'est évident.

— En admettant même qu'il ait été assassiné ici, et qu'on ait enlevé le cadavre, le ou les malfaiteurs n'auraient pu pousser derrière eux le verrou intérieur.

— Reste la fenêtre. N'aurait-il pas pu sortir par là et gagner une fenêtre voisine, le toit, peut-être?

— Nous sommes au troisième étage. Impossible d'atteindre les toits par là. D'ailleurs, les fenêtres étaient toutes fermées quand nous sommes entrés.

— Vous en êtes certain?

— Il n'y a pas de doute possible. Car nous nous souvenons tous fort bien qu'il régnait dans les bureaux une odeur âcre, désagréable même, et que, pour la dissiper, nous dûmes justement ouvrir les fenêtres.

— Une odeur de quel genre?

— Je ne saurais vous dire. Elle était indéfinissable.

— Voir le numéro 158.

— Celle de vieux papiers, peut-être?
— Oh! que non pas. Celle-là, nous y sommes habitués, ici.

— C'est bien étrange. Alors, selon vous?

— C'est une simple hypothèse, monsieur le commissaire, mais il me semble que le banquier, n'ayant pu sortir ni par la porte, ni par les fenêtres, ces bureaux doivent avoir une autre issue, quelque porte cachée, dissimulée dans les boiseries.

— Voulez-vous avoir l'obligeance, monsieur Hunois, reprenez le commissaire après quelques instants de silence, de faire monter ici le concierge.

— Certainement, répondit le secrétaire, en descendant aussitôt.

Le concierge, interrogé au sujet d'une issue quelconque dont le commissaire et Hunois soupçonnaient l'existence, répondit qu'il n'était dans l'immeuble que depuis cinq ans et que jamais il n'en avait entendu parler.

— Et le propriétaire?

— L'immeuble a été vendu à la même époque, après le décès de l'ancien propriétaire, et le nouveau n'y était jamais venu que pour toucher ses loyers.

— Même pas pour visiter les lieux, en cas de réparation?

— On n'en a pas fait depuis que je suis ici, répliqua le concierge.

— De sorte que personne ne saurait nous renseigner à ce sujet?

— Personne.

— Eh bien, je vais me livrer à des recherches moi-même. Voulez-vous m'y aider, monsieur Hunois?

— Avec plaisir, répondit le secrétaire.

— Prenez votre canne ou votre parapluie, et frappez légèrement sur cette paroi du mur! je vais en faire de même sur celle-ci. Peut-être trouverons-nous un endroit qui sonnera le creux. Essayons toujours.

Avec beaucoup de soin le commissaire de police et Hunois se livrèrent à ce travail.

— Voilà! s'écria le secrétaire, en s'arrêtant soudain. Ecoutez-bien.

Sous les coups que frappait Hunois, les boiseries venaient en effet de résonner.

— Enfin, fit le magistrat. Nous sommes peut-être sur le point de résoudre ce mystère.

Il envoya de suite chercher un serrurier, car, bien qu'on n'aperçût rien dans les moulures qui pût permettre d'ouvrir ce qui devait certainement être une porte dérobée, il espérait qu'un homme du métier serait plus heureux et finirait par découvrir une fermeture quelconque.

L'ouvrier, à qui tout avait été bien expliqué, se mit aussitôt à la besogne, et, après avoir soigneusement pesé sur toutes les moulures, fit enfin jouer un ressort et, sous la pression du doigt, une porte secrète tourna sur ses gonds, laissant voir un cabinet complètement noir, d'où s'échappait une odeur âcre qui saisit toutes les personnes présentes à la gorge.

On ouvrit les fenêtres pour la dissiper, puis le commissaire, prenant des mains du concierge le rat-de-cave qu'il venait d'allumer, pénétra le premier dans le réduit.

— Ah, mon Dieu! s'écria-t-il. Voilà M. de Malary.

Hunois, les deux autres employés du banquier et le concierge se pressaient à la porte.

Le spectacle qu'ils avaient devant eux était bien fait pour les terrifier.

Etendu tout habillé sur une natte, le préteur d'argent avait à ses côtés tout l'attirail d'un fumeur d'opium.

Le commissaire tâta de la main le corps qui était glacé.

— M. de Malary est mort, dit-il en se tournant vers les assistants.

On sortit du cabinet le cadavre du banquier, qui fut aussitôt transporté à la Morgue, aux fins d'autopsie, et sa fille fut prévenue sur-le-champ de la lugubre découverte que l'on venait de faire.

— Mademoiselle, fit le commissaire, quand il se trouva quelques jours plus tard dans l'appartement de l'avenue Wagram, quelque pénibles que puissent être les détails circonstanciés de la mort de Monsieur votre père, il faut que vous les connaissiez.

M. de Malary avait contracté, au cours de ses voyages en Extrême-Orient, la funeste habitude de fumer l'opium.

Mais il ne se livrait à ce vice que dans la nuit du samedi au dimanche.

C'est pour cette raison, qu'abrutí par le narcotique, il voulait passer cette journée seul à la campagne ou à la mer, afin de se remettre pour reprendre ses travaux le lundi.

Je comprends fort bien maintenant pourquoi vous aviez remarqué ce détail dont vous m'avez fait part: M. de Malary avait, après ses sorties hebdomadaires, une conception de plans de romans prodigieux, car ces idées lui étaient suscitées par l'influence de l'opium.

Il cachait à tous, à vous surtout, son vice, dont il devait certainement avoir honte, mais qu'il ne pouvait combattre.

Malheureusement, à force de fumer l'opium, la quantité qu'il absorbait ainsi ne lui devint plus suffisante. Il doubla, tripla les doses, et il en est résulté, qu'un soir, cette dose étant par trop forte, il s'est endormi pour ne plus se réveiller.

Jeanne de Malary pencha la tête, et se prit à pleurer en silence...

(Reproduction interdite.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin.)

AUDACIEUSE AGRESSION. — Un garçon laitier de 18 ans a été assailli par trois individus qui voulaient le dévaliser. Fort heureusement, l'agent Chenebault, ayant remarqué les allures louches des bandits, s'était posté non loin de là en observation.

Les malfaiteurs venaient à peine de se précipiter sur leur victime qu'ils avaient renversé et frappé d'un coup de couteau en plein visage, quand l'agent Chenebault intervint.

Les rôdeurs prirent la fuite. L'un d'eux, qui était serré de près par l'agent, se retourna et tira sur celui-ci une balle de revolver qui, fort heureusement ne fit que l'effleurer. Finalement les trois bandits, après une poursuite acharnée, réussirent pourtant à s'échapper. Ils ont pu être arrêtés le lendemain. **NANTERRE.**



SAUVÉ DES FLAMMES. — Se sentant malade en pleine nuit, un cordonnier, âgé de 70 ans, se leva afin de prendre un cordial. Mais il fut pris d'un étourdissement et tomba. La lampe qu'il tenait explosa et incendia le mobilier. Des voisins accourus réussirent à sauver le vieillard qui était déjà cruellement brûlé. **CLICHY-SOUS-BOIS.**

COUPS DE REVOLVER. — Un garçon de café, âgé de 26 ans, demeurant à Vincennes, a tiré, un coup de revolver sur son amie, âgée de 19 ans.

Le coupable s'est ensuite tiré un coup de revolver. Mais la blessure de l'un comme celle de l'autre ne présente aucune gravité. **VINCENNES.**



LOGATAIRE IRASCIBLE. — En désaccord avec ses voisins, un homme rencontrait ces derniers l'autre soir, dans le couloir de la maison. Il leur chercha à nouveau querelle et, finalement, tira sur le groupe un coup de revolver. Une jeune fille qui était venue en visite fut atteinte au bras droit. **ISSY.**



TERRIBLE ACCIDENT. — En examinant le mécanisme d'une des machines de son établissement, le directeur d'une grande blanchisserie, âgé de trente ans, fut atteint par un arbre de transmission. L'infortuné s'écorcha, la tête horriblement broyée. La mort fut instantanée. **COLOMBES.**

BRULÉ PENDANT SON SOMMEIL. — Des voisins qui étaient venus voir un cultivateur de Chambres, près de Nogent-le-Roi, furent surpris de trouver la porte fermée.

Pressant un malheur, ils enfoncèrent la porte. La chambre à coucher était remplie de fumée et la literie se consumait lentement. Après avoir été ce commencement d'incendie, les voisins découvrirent le cultivateur asphyxié sur son lit. Le décès remontait à sept ou huit heures. **CHARTRES.**



UN LIVREUR ASSAILLI. — Sur la route, trois bandits ont attaqué un cocher, livreur. Tandis que l'un arrêta le cheval, les autres roulaient de coups le conducteur. Le malheureux aurait succombé si une autre voiture n'était arrivée à ce moment. Les agresseurs abandonnèrent leur victime évanouie et s'enfuirent dans les fourrés voisins. **CREIL.**



UNE MAISON QUI S'EFFONDRE. — Un immeuble de plusieurs étages s'est effondré à Séville. Toute la population de Séville accourut au son du tocsin et on procéda rapidement au sauvetage. On retira sept cadavres et de nombreux blessés. **ESPAGNE**



ATTENTAT CONTRE UN MÉDECIN. — Sur rendez-vous un homme se présentait chez un médecin habitant avenue des Champs-Élysées. Au moment où le docteur allumait une cigarette, l'homme bondit sur lui, et, armé d'un casse-tête, lui porta à la tête des coups terribles. Le docteur put s'enfuir dans une chambre voisine : pendant ce temps le coupable disparut. **PARIS.**



DEUX HOMMES BROYÉS. — Une rame de wagons dévalait une pente rapide, près de la gare de La Villette. Deux poseurs de rails n'eurent pas le temps de se garer et roulèrent sous les roues du convoi. Le premier fut tué sur le coup. Son camarade succomba à l'hôpital. **PARIS.**



ASPHYXIÉS DANS UNE CLOCHE À GAZ. — A l'usine à gaz de Villers-Saint-Sépulcre, un ouvrier réparait une cloche de gazomètre. Il tomba dans l'appareil : son fils, âgé de vingt ans, descendit dans l'appareil pour sauver son père. Il tomba évanoui : un autre ouvrier descendit également et tomba sur les deux premiers. Seul, le jeune homme put être rappelé à la vie. **BEAUVAIS.**

UNE FAMILLE DANS LES FLAMMES. — A Kappel, un incendie a détruit une maison. Quatre enfants ont péri dans les flammes. Leur père a été grièvement blessé. **SUISSE.**



UN ENCAISSEUR ASSAILLI. — Accompagné d'un jeune collègue, un encaisseur de Berlin, âgé de 50 ans, avait pris place dans une auto. Le jeune homme fit tomber quelques louis dans la voiture : mais au moment où l'encaisseur se baissait pour les ramasser, son camarade bondit sur lui et tenta de l'étrangler à l'aide d'un fil de fer. L'encaisseur appela au secours et put être sauvé. **ALLEMAGNE.**



UNE MUTINERIE DE FEMMES. — Vers huit heures du soir, les détenues de la maison de correction se révoltèrent. Elles brisèrent les armoires et tous les carreaux. Puis, s'armant de manches à balai et de vases de nuit, elles rossèrent les gardiens qui tentaient de les maîtriser. Ce ne fut que vers quatre heures du matin que les gendarmes purent, en brandissant leurs revolvers, mettre à la raison les mutines qui furent dirigées sur les cellules. **CLERMONT-SUR-OISE.**



ACCIDENT DE MONTAGNE. — Un vaillant faisait glisser, dans les bois de Looon, des sapins par un couloir taillé de la roche et débouchant à pic sur le village. Looon, au bord du Lac Léman. Les branches d'un de ces sapins l'atteignirent et le projetèrent dans le vide, d'une hauteur de cent mètres environ. **EVIAN.**



UN PLAIDEUR MÉCONTENT. — Au moment où M. Ditte, conseiller à la cour de cassation sortait de chez lui, un homme se trouvait dans un fiacre arrêté devant la porte tira sur lui deux coups de revolver sans l'atteindre. Un gendarme et un jeune ouvrier bondirent vers le fiacre, et le coupable qui est inconnu se laissa arrêter. M. Ditte, en déclarant qu'il ne parlerait que devant les juges, se fit accompagner par le gendarme. **PARIS.**



UN VILLAGE EN RÉVOLTE. — Dans un village, près de Galbarate, la population, pour protester contre le déplacement du curé, avait décidé de s'opposer à l'installation de son successeur. A son arrivée, le nouveau curé trouva l'église fermée, et fut en outre assailli par la foule. **ITALIE.**



LA FLECHE MORTELLE. — Un gamin de neuf ans qui jouait avec un fusil à air comprimé destiné à lancer des fléchettes, s'amusa à viser une femme qui se trouvait avec lui. Le coup partit et la flèche pénétra dans l'œil gauche de la pauvre femme. Un médecin fut mandé à son chevet, mais tous les soins demeurèrent inutiles. **PARIS.**



UN COURRIER ATTAQUÉ. — Au moment où le courrier d'Aubigné revenait à pied de la gare, portant le sac à dos de Paris, un individu tira sur lui deux coups de fusil. Le courrier fut atteint au bras. Serrant son sac contre lui, il s'enfuit en appelant au secours. Le coupable a disparu. **LE MANS.**